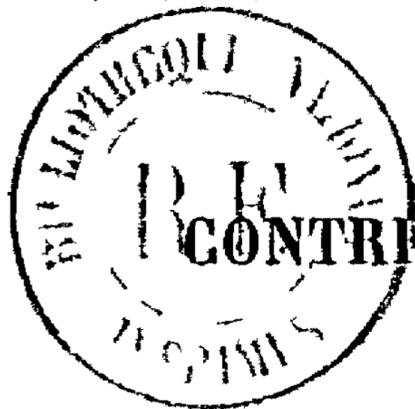


BASTIAT ET LA RÉACTION
CONTRE LE PESSIMISME ÉCONOMIQUE

OR 17 67

BASTIAT ET LA RÉACTION

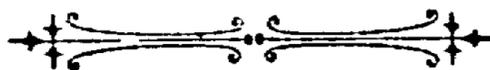


CONTRE LE PESSIMISME ÉCONOMIQUE

15230

PAR

CHARLES BRUNEL
Docteur en Droit
Avocat à la Cour d'appel



PARIS

A. PEDONE, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA COUR D'APPEL ET DE L'ORDRE DES AVOCATS
13, RUE SOUFFLOT, 13

—
1901

800. K 15230

INTRODUCTION

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, apparaît en France une doctrine sociale qui, pour la première fois, présente le caractère d'un système complet logiquement déduit d'un principe fondamental.

Jusque-là, au point de vue économique, des procédés empiriques avaient été appliqués dans tous les États; procédés dont on avait, après coup, édifié la théorie qui ne pouvait par conséquent pas avoir l'ampleur d'un système d'ensemble.

Cette grande nouveauté, cette conception nouvelle d'une science sociale, s'explique par le caractère du père de la doctrine, le docteur Quesnay, médecin de Louis XV, qui, par sa profession, habitué à étudier les phénomènes naturels pour y conformer ses actes, avait porté la même méthode à l'étude des phénomènes sociaux.

L'observation attentive de la vie sociale avait persuadé Quesnay qu'il existe un ordre naturel et essentiel des sociétés politiques; ordre que la constitution physique de l'homme rend nécessaire.

La croyance à cet ordre naturel est le trait caractéristique de ce système très heureusement appelé par Dupont (de Nemours), disciple de Quesnay — Physiocratie, c'est-à-dire, gouvernement de la nature.

Pour les physiocrates, les effets les plus heureux au point de vue social doivent résulter de l'adaptation de la société à cet ordre naturel. Dupont de Nemours donne comme titre à son livre : *La Physiocratie ou Constitution naturelle du gouvernement LE PLUS AVANTAGEUX au genre humain*, et Quesnay écrit toujours : « L'ordre naturel évidemment le plus avantageux aux hommes réunis en société ¹ »

Or, rien n'est plus facile que de se soumettre à cet ordre, il suffit de laisser agir l'homme librement, car il y a en lui quelque chose de stable et d'immuable, qui est de l'essence des lois physiques : l'intérêt personnel, qui le pousse naturellement à rechercher cet ordre.

La liberté donc mène à l'ordre naturel, mais cet ordre est-il bien sûrement le régime le plus avantageux à la société ? En d'autres termes, est-il vrai que l'intérêt privé doit conduire fatalement à l'intérêt général, que l'harmonie sociale soit une réalité ?

Il faut en avoir l'assurance, car s'il en était autrement, il importerait peut-être d'entraver la liberté ! Les physiocrates tiennent pour évident l'avantage de cet ordre ; cependant, si nous cherchons à nous rendre compte de ce qui peut leur communiquer une assurance si optimiste, nous voyons que c'est une considération fort peu scientifique.

L'ordre naturel, disent-ils, est le produit des lois naturelles ; or, comme celles-ci émanent de l'auteur

¹ Quesnay, *L'Ordre naturel*, chap. V.

de toutes choses et comme l'Être suprême est bon et n'a pu vouloir le malheur de ses créatures, l'ordre naturel doit être nécessairement le plus avantageux au genre humain¹

Voilà une raison à laquelle Malebranche eût sans doute trouvé une valeur ; mais, au point de vue économique, il nous est permis de ne pas nous en contenter.

Il ne nous paraît pas évident que l'intérêt personnel doive mener nécessairement à l'intérêt général, ce n'est pas un axiome, nous demandons des preuves.

Où, précisément, dès la fin du XVIII^e et la première moitié du XIX^e, les premiers d'entre les économistes de l'école libérale étaient eux-mêmes arrivés, par l'étude du fonctionnement des lois naturelles, à faire un tableau des plus sombres, de ce que les physiocrates appelaient l'ordre naturel.

La liberté économique se trouvait de ce fait singulièrement déconsidérée, et l'idée d'harmonie sociale tout au moins ne paraissait plus soutenable.

C'est à ce moment que, dans le monde des économistes, on vit apparaître une figure intéressante : Bastiat, dont l'amour de la liberté et la foi en l'harmonie sociale était aussi ardente que celle des physiocrates, mais qui entreprit avec résolution la tâche difficile de *prouver* l'harmonie et de réhabiliter la liberté, en l'asseyant sur une base solide et plus scientifique.

¹ Dupont de Nemours, *Origine et progrès d'une science nouvelle* Edit Guillaumin, p 36

*
**

Friedéric Bastiat, dont on vient de fêter le centenaire, est né à Bayonne le 19 juin 1801.

Il fit de très bonnes études à Sorèze et, selon le desir de sa famille, se fixa à Mugron sur l'Adou, où il passa toute sa vie, sauf les cinq dernières années, dans une retraite studieuse.

Un article qu'il envoya en 1844 au *Journal des Economistes* le fit connaître à Paris; il fut bientôt en relation avec le célèbre polémiste anglais Cobden et entra délibérément dans la lutte, aidé à cette époque, pour la liberté économique.

Le département des Landes l'envoya comme député à l'Assemblée constituante, puis à la Législative.

Mais il ressentit bientôt les atteintes de la maladie qui devait le faire mourir, et c'est alors que se voyant obligé d'abandonner la lutte, il songea à fixer dans un ouvrage les principes fondamentaux qui l'avaient guidé. Il n'eut pas le temps d'achever et mourut à Rome le 24 décembre 1850¹.

Aujourd'hui encore, la popularité de Bastiat est grande; c'est le plus connu de nom des économistes; mais cette popularité, surtout en France, est plutôt celle qui s'attache à la mémoire d'un brillant polémiste qu'à celle d'un savant théoricien.

C'est un esprit pénétrant, empreint d'une bonhomie

¹ On trouvera la biographie détaillée et merveilleusement écrite de Bastiat par un de ses disciples, R. de Fontenay, dans le premier volume de l'édition des *Ouvrages complètes de Frédéric Bastiat* Guillaumin, 1851, deuxième réimpression, 1893.

un peu moqueuse; sa logique enveloppante est si serrée qu'elle déconcerte, et cependant elle est si aisée qu'elle ne nous paraît plus que du gros bon sens. C'est qu'il a le don de se jouer des plus graves questions et d'escamoter en quelque sorte les difficultés.

Son style net et précis, plein d'images vives et saisissantes, est d'une clarté et d'une limpidité telles, que pour s'apercevoir de toutes ces qualités, il faut penser à le critiquer et se distancer de l'entraînement de l'idée qui s'y déroule si facilement. Peut-être même est-il trop clair et trop précis pour paraître à quelques-uns vraiment scientifique¹.

Orateur, écrivain toujours pétillant d'esprit ou plutôt d'une veine gasconne qui n'exclut pas la finesse, conférencier élégant et enjoué, il contait volontiers Peau d'âne à son auditoire charmé et tout surpris de voir à la conclusion un des problèmes les plus ardues de la science économique résolu si simplement.

Un des disciples de Bastiat l'a comparé à La Fontaine², cela nous rappelle qu'il n'y eut guère de comparable à la distraction de l'un que celle de l'autre, mais nous acceptons volontiers le rapprochement entre les auteurs comme entre les hommes. Ne croit-on pas cette par le fabuliste, cette histoire de Pueri et Stulti, ces deux villes, qui pour communiquer traient

¹ V. Lissalle, *Capital et travail*, p. 63 — « En votre qualité d'allemand (adresse à Schulze), vous devez savoir qu'il est d'usage chez nous non pas de traiter un sujet avec esprit et légèreté... »

² V. R. de Fontenay *Biographie de Bastiat*

a grands frais une route et s'imposent ensuite de lourdes charges pour y empêcher la circulation, et ces pamphlets, ces sophismes économiques où se révèle un art merveilleux dans la conduite logique d'une proposition absurde. Cairnes y trouve une raillerie délicate et polie, une sorte de naïveté spirituelle qui les lui font comparer aux lettres Provinciales¹.

Toutes ces qualités plaçaient évidemment Bastiat à la tête de son parti charmé d'avoir trouvé en lui un zéléteur si remarquable. Et cependant, l'enthousiasme des siens devait se changer en un étonnement mêlé de crainte, lorsqu'ils le virent pousser si avant ses attaques qu'ils n'osèrent plus le suivre ni même le soutenir ; ils ne le comprenaient plus.

C'est qu'ils ne connaissaient pas le secret de sa force et de son assurance ; ils ne voyaient pas la clarté qui rayonnait sur sa route ; ils ne se rendaient pas compte que ses tendances étaient le développement logique d'un principe supérieur, d'un système scientifique. Et de même que le xvii^e siècle en général n'avait guère apprécié en Molière qu'un acteur incomparable, les contemporains de Bastiat ne virent en lui qu'un polémiste très brillant.

Pascal, La Fontaine, Molière, c'est peut-être prendre bien haut les termes de comparaison ; cependant ils se présentent tout naturellement à l'esprit ; c'est que les premiers incarnent le génie français dans la littérature et Bastiat, c'est l'esprit français en économie politique.

¹ Cairnes, *Essay in political economy*, p. 314

Il se peut même que ses qualités éminemment françaises de netteté et de précision aient nu à sa réputation en ne révélant sa profondeur de vue qu'au lecteur consciencieux et réfléchi.

C'est dans son ouvrage intitulé : *les Harmonies économiques*, qui est en quelque sorte son testament scientifique, qu'il nous a révélé son système et qu'il nous a confié ses idées. C'est malheureusement une œuvre inachevée dont la forme générale est restée fragmentaire et se ressent de la hâte fiévreuse avec laquelle elle a été écrite au milieu des préoccupations de la polémique et des tourments de la maladie. Il aurait voulu à l'œuvre d'un Cobden ajouter celle d'un Ad. Smith; la mort qu'il sentait venir et avec laquelle il luttait de vitesse ne lui a pas laissé le temps de la terminer.

Un peu attristé par l'abandon de ses amis, il laissait ce testament à la jeunesse française dont le portrait si flatteur ouvrait son livre. Ce portrait pouvait être le sien et cela peut expliquer son amitié pour la jeunesse et la respectueuse admiration qu'elle lui donne en retour. Tout est bien aussi chez lui « besoin de croyances, désintéressement, amour, dévouement, bonne foi, enthousiasme de tout ce qui est bon, beau, simple, grand, honnête, religieux », et l'on se sent entraîné vers lui par toute l'alliance de la sympathie et de la confiance.

*
* *

Tel était l'homme et l'auteur; on s'explique que ce fût là l'adversaire né du pessimisme économique pour

peu que l'on verse dans cette tendance actuelle qui consiste à expliquer les idées par les sentiments et à considérer les opinions comme affaire de tempérament¹.

Aussi le caractère essentiel de l'œuvre théorique de Bastiat est-il la lutte contre les antagonismes sociaux. Le titre même de l'ouvrage contient tout : *Harmonies économiques*

Les théoriciens de l'école classique avaient fait un système de l'antagonisme et le montraient comme le résultat fatal du libre jeu des lois naturelles. Le but de Bastiat est de défendre la liberté ; mais il fuit toute alliance compromettante avec les économistes classiques qui concluent comme lui à la liberté ; il ne veut pas exposer la science et la vérité en se rendant solidaire de ces théoriciens par une bienveillance toute naturelle. C'est là ce qui fait son originalité.

Il conçoit que pour conclure à la liberté, il faut partir de cette prémisse : « Les intérêts abandonnés à eux-mêmes tendent à des combinaisons harmoniques, à la prépondérance progressive du bien général². »

Le besoin d'établir cette prémisse s'était fait d'autant plus senti que les principaux économistes classiques avaient présenté des théories qui engendraient le plus noir pessimisme, conduisant logiquement de conséquence en conséquence jusqu'au mal absolu.

¹ LOUÏS BAYLE, *L'individualisme*, REVUE POLITIQUE ET PARLIAMENTAIRE, tome 18, p. 112

² V. *Harmonies économiques*, p. 7

Les économistes anglais, en général¹, voyaient dans le travail le fondement de la valeur, et bien qu'on puisse tirer les conséquences les plus optimistes de cette opinion malheureusement inexacte; ils n'en arrivaient pas moins à montrer que certains hommes, obéissant en cela à la loi naturelle de l'intérêt personnel, étaient parvenus à faire tourner à leur profit exclusif un travail accompli par la nature, ce qui évidemment constitue une injustice.

J.-B. Say et les économistes français, au contraire, pensaient que le fondement de la valeur se trouvait plutôt dans l'utilité², et cette opinion peu rassurante au point de vue de la justice distributive menait encore à constater que les propriétaires des agents producteurs de cette utilité monopolisaient un avantage donné par Dieu à l'humanité.

Il en résultait toujours une *injustice* manifeste, et le caractère de nécessité que quelques-uns prenaient à ce monopole, en montrant que la production ne peut exister sans la propriété, ne pouvait qu'exciter notre irritation contre le plan providentiel. C'est, en effet, montrer qu'il y a un antagonisme social dans la nécessité de cette institution.

Ces théories de la valeur semblaient donc être l'arrêt de proscription de la propriété qui permet ainsi d'accaparer les dons de Dieu sous forme de rente.

¹ Ad Smith, *Richesse des nations*, edit Guillaumin, trad G Garnier, L I, chap 16, p 65 — Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, chap I, p 6 et suiv.

² V J.-B Say, *Cours*, chap III, edit 1852, tome I, p 78 80, tome II, p. 24

Ce qui aggravait encore les choses, c'est la façon dont la théorie de Ricardo expliquait comment cette rente naît et s'accroît¹.

Une certaine quantité de substances étant nécessaire pour nourrir une population, dit-il, leur prix se fixe d'après le travail dépensé à les produire dans les terrains les moins fertiles de tous ceux mis en culture.

Mais l'accroissement de population obligera de recourir à des terrains de moins en moins fertiles et alors les propriétaires des meilleures terres ne payant à leurs ouvriers que le moindre travail nécessaire chez eux, recevront une rente de plus en plus élevée, à mesure qu'on attaquera des terrains plus ingrats.

Ainsi non seulement les propriétaires sont en mesure d'accaparer les dons de Dieu, mais encore il en résulte que leur opulence doit grandir de plus en plus comme le dénuement des travailleurs. C'est le germe d'une *inegalité* fatale tombe dans la société, un nouvel antagonisme social inremédiable qui multiplie le premier. La source de la fortune de quelques-uns est dans l'appauvrissement général.

Bien plus, comme ce germe doit se développer progressivement avec l'accroissement de la population, nous apercevons avec épouvante toute la force de propagation du mal, lorsque Malthus établit cette loi physiologique d'après laquelle la population a une tendance à croître selon une progression géométrique

¹ Ricardo, *op. cit.*, chap. II, p. 38 et suiv., édit. Guillaumin, 1847.

dans des périodes qui virtuellement peuvent être moindres de vingt-cinq ans ¹.

Enfin, comme s'il n'était pas assez d'un aperçu aussi pessimiste, il constate d'autre part que les subsistances ne croissent que selon une progression arithmétique ². Que doit-il advenir de cette disproportion fatale qui s'établira entre la population et les vivres ! Il serait de toute nécessité d'opposer une digue à ce flot menaçant de la population. Or le seul obstacle qu'on puisse proposer, c'est la contrainte morale ; mais qui ose y faire fond ? D'autant que nos institutions de charité et d'assistance ont pour résultat de l'affaiblir. Aussi l'humanité est-elle nécessairement acculée au paupérisme, au vice, à la peste, à la famine et à la guerre, qui seuls constitueront l'obstacle qui maintiendra l'équilibre. Nos efforts ne pourront que hâter le cataclysme, car tout est antagonisme, les institutions de l'hérédité en stérilisant le territoire ³, comme l'assistance favorisant la population. C'est l'enlizement sans secours possible, le désespoir systématique.

Du reste, cette thèse de l'inutilité de nos efforts et même de leur nocuité était acceptée généralement par ces auteurs ⁴, c'est ce qui explique qu'avec de pareilles théories ils demeuraient cependant partisans de la liberté.

¹ V. Malthus, *Essai sur le principe de la population*, 2^e édition française Paris Genève, 1823 Liv. I, chap I, p 8

² *Op cit*, liv. I, chap I, p 13. Dans les circonstances les plus favorables à l'industrie.

³ De Tocqueville

⁴ V. Malthus, *Essai* Préface de l'édition de 1803, et p. 269, 337, 354, 365, 516, etc

Tel était l'aspect de l'Economie politique, science de malheur, ne révélant partout que l'*injustice nécessaire*, l'*inegalite progressive*, le *pauperisme* inévitable, d'autant plus sombre que ces systèmes concordaient parfaitement et semblaient faire partie d'une même théorie générale.

La vérité est toujours la même quand on la découvre, quel que soit le chemin qu'on ait pris pour y parvenir. Cette présomption ajoutée à la rigueur scientifique de ces systèmes et à l'autorité de leurs auteurs que Bastiat reconnaît comme ses maîtres ne l'intimide cependant pas.

Injustice, Inégalité, Misère, découlant du libre jeu des grandes lois providentielles, tout cela se résume en un mot . *antagonisme*. Bastiat, fidèle à sa tactique habituelle, prend résolument le contrepied et se fait fort de prouver qu'il n'est pas vrai que les lois providentielles précipitent la société vers le mal, que les intérêts légitimes sont, au contraire, harmoniques. A l'antagonisme, il oppose l'harmonie.

Remarquons que si vraiment il y a harmonie, toute erreur d'observation devra logiquement mener à l'antagonisme ; des lois, la concordance troublante des systèmes pessimistes, s'expliquera facilement par les erreurs quelconques qu'ils contiennent, et il n'en résultera aucune présomption en faveur de leur exactitude.

Cette réaction fondamentale contre le pessimisme, c'est le fond de l'œuvre théorique de Bastiat. Il veut prouver l'harmonie des intérêts pour asseoir la liberté sur une base solide et conjurer du même coup le dan-

ger menaçant qui, outre le découragement, résultait de ces théories pessimistes. C'est que partant de cette prémisse : « Les intérêts sont antagonistes », on ne peut rester partisan de la liberté, comme les révélateurs de ces systèmes, que par un défaut de logique ou un pessimisme farouche. Mais la logique reprend vite ses droits et l'on ne sait que répondre aux socialistes qui réclament pour l'ouvrier le droit au travail comme compensation à l'injustice nécessaire de la propriété ; ou à ceux qui la considérant comme un vol, proposent de la supprimer quand même.

Les lois providentielles poussent la société vers le mal, il faut les entraver ; la liberté est fatale, il faut lui substituer la contrainte. Voilà le danger pratique.

Cette prémisse est une arme terrible contre les doctrines libérales fournies par les libéraux eux-mêmes, et Bastiat veut la briser dans les mains des socialistes qui s'en servent.

Si, au contraire, nous adoptons cette donnée : les intérêts sont harmoniques, ce sera la liberté logiquement établie, la contrainte sans objet, les socialistes désarmés. Aussi cette prémisse est l'idée dominante des *Harmonies économiques*, et nous devons reconnaître avec Bastiat qu'elle est simple, conciliante, consolante, religieuse et pratique.

L'essentiel maintenant est de prouver qu'elle est vraie.

Nous allons examiner les attaques dirigées par Bas-

tiat, dans sa lutte contre les doctrines de l'antagonisme, sur les trois points principaux de leurs manifestations : *l'injustice, l'inégalité, la misère.*

Nous suivions, dans un premier chapitre, les efforts pénibles faits par lui pour repousser l'accusation d'*injustice* et pour fonder la liberté sur une base scientifique inébranlable. Nous voyons les résultats, appréciables, auxquels il aboutit malgré l'échec de sa tentative et le profit qu'on en peut tirer.

Puis, dans un deuxième chapitre, nous étudions les attaques de Bastiat contre les théories qui font de *l'inégalité* un principe social et les atteintes qu'il leur porte. Nous y voyons aussi ses espérances, sa foi dans une égalisation, qui doit se réaliser par une élévation continue du niveau de l'humanité.

Enfin un troisième chapitre, consacré à recueillir les arguments que Bastiat oppose aux théoriciens qui nous menacent d'une misère progressive, nous montrera comment il a compris le problème de la population.

Nous terminerons par une conclusion où seront exposés les résultats pratiques de l'œuvre de Bastiat et l'enseignement que l'on peut tirer de sa tentative de réhabilitation de la liberté en ce qui concerne la question de savoir sur quoi on doit désormais fixer les bases d'un système social.

CHAPITRE PREMIER

INJUSTICE

Dans la lutte contre les théories qui aboutissent à l'injustice fatale et nécessaire, Bastiat fait preuve d'une grande profondeur de vue et d'un esprit vraiment philosophique. Il se place sur le terrain de la valeur, considérant que c'est la loi de la valeur qui domine tous les problèmes économiques et commande leurs solutions. C'est lui-même qui dit : « La théorie de la valeur est à l'Economie politique ce que la numération est à l'Arithmétique »¹, et plus encore : « L'Economie politique c'est la théorie de la valeur »².

A propos de la question qui nous occupe particulièrement, la loi des valeurs a une telle importance, que c'est d'elle seule que dépend la solution ; c'est de la notion que l'on aura de la valeur, que découlera la preuve que l'injustice est au bout d'un régime de liberté et de propriété individuelle³, ou bien qu'il tend de plus en plus vers la réalisation de l'idéal de justice.

¹ V *Hain* *notes économiques*, chap de la valeur, p 140

² V *Harmonies économiques*, chap des besoins, efforts, satisfactions, p 59

³ V Beauvillain, *Elements d'économie politique*, chap de la légitimité de la propriété individuelle, et chap de la vente. — V. aussi : *La théorie de la rente foncière*, Société d'Etudes économiques, VI, p 4

C'est pourquoi Bastiat fait tous ses efforts pour attacher son secret à cette loi dans l'espoir qu'il lui permettra de prouver que le régime de liberté a une tendance à se rapprocher progressivement de l'idéal de justice; c'est pour cela aussi que les socialistes dissèquent minutieusement le phénomène de la valeur, afin de nous persuader que l'état social basé sur la liberté et la propriété, nous accule fatalement à l'injustice et de nous faire accepter la révolution.

Par là, tous font vraiment œuvre scientifique¹.

Mais il fallait toute la conviction et la foi ardente de Bastiat pour faire face sur ce terrain aux adversaires qu'il devait y rencontrer. Sa position était d'autant plus délicate qu'il se trouvait isolé, comptant comme antagonistes les plus dangereux les maîtres de son école qui, du reste, avaient fourni aux socialistes leur arme la plus redoutable. Ces économistes, sans esprit de polémique et seulement dans un but scientifique, avaient analysé le phénomène de la valeur et étaient arrivés à des notions qui, quoique diverses, concordaient fâcheusement dans leurs conséquences pessimistes.

Ces notions sous différents aspects se ramenaient toutes à deux essentielles, car il n'y a en réalité que deux notions possibles.

Les unes avec Smith, Ricardo et l'école anglaise en général, montraient le fondement de la valeur dans le travail; les autres, avec J.-B. Say et les Économistes français, le voyaient dans l'utilité.

¹ Gide, *La notion de la valeur dans Bastiat* ... — Andler, *Les origines du socialisme d'Etat en Allemagne*, p. 6.

I

Naturellement Bastiat, étant donné le but qu'il poursuivait, ne pouvait hésiter un instant et s'arrêter si peu que ce fût à l'idée de valeur utilité. On voit que nous souscrivons ici aux critiques sur la méthode de Bastiat qui ont été présentées par tous ceux qui se sont occupés de lui depuis Lassalle et Cairnes jusqu'à notre savant maître M. Ch. Gide¹ et qui dévoilent le vice de finalité, la préoccupation d'en arriver à une conclusion préétablie; cependant nous avons l'occasion de protester contre le caractère trop absolu en général de ces critiques.

Faut-il mentionner d'abord le reproche qu'on lui adresse de penser que « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes? »... Sans doute puisqu'on l'entend et qu'on le lit parfois!

Cependant il vaut mieux indiquer, dans les *Harmonies* seulement, les dix-huit passages² où ces critiques trouveront la réponse en autant de formes différentes, toutes si bonnes qu'on ne saurait mieux faire. Il convient aussi de recommander tout un chapitre³ où l'auteur reconnaît si bien le mal, qu'il en étudie le rôle et les effets dans le monde économique.

¹ Lassalle, *Capital et travail*, A. Clement, Ferrara, Gide, *op cit*, Bonduand, *Bastiat*, Cairnes, *Essays in political economy*, chap Bastiat

² V. *Harmonies économiques*, 10^e edit, 1893, pages 12, 13, 55, 141, 260, 372, 387, 397, 458, 502, 566, 568, 583, 591, 598, 607, 632, 619,

³ V. *Harmonies économiques*, chap Le mal, p. 642

En dehors de « cette classe de lecteurs » que Bastiat redoutait tant, « celle qui ne lit pas »¹, nous voyons qu'on formule cependant encore contre lui le reproche d'optimisme. Ce ne peut être alors, que parce qu'il considère que le mal est le suprême éducateur de l'homme, son guide le plus infallible quoique le plus brutal, et qu'il tend de plus en plus à se détruire lui-même par sa propre action.

Mais à ce compte on peut accepter le qualificatif, car il ne s'agit plus d'un optimisme impulsif et sentimental, mais d'une opinion basée sur des observations scientifiques. Bastiat est optimiste comme Leibniz et Malebranche. Son optimisme est un système scientifique, et s'il n'y avait que cela dans la critique, nous l'accepterions.

Mais c'est une façon de reprocher à Bastiat de croire à l'Harmonie sociale avant la preuve; d'avoir la foi, et de partir d'une idée préconçue vers un but donné, bien déterminé à l'avance à le prouver dans les faits qu'il va analyser. C'est là un procédé bien peu scientifique, semble-t-il. Cependant c'est souvent ainsi qu'on procède en réalité; Newton avait bien conçu en un instant l'Harmonie céleste avant de la démontrer mathématiquement. Ce qui importe donc surtout, c'est de voir si l'idée préconçue a été prouvée, ou non, scientifiquement.

Quoi qu'il en soit, il y a du vrai dans cette critique, et nous admettons que Bastiat ait été instinctivement

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. propriété, communauté, p. 292.

pousse à rejeter l'idée de la valeur utilité. Mais nous pensons qu'il ne faut pas prendre cette critique à la lettre, car on s'attendrait à trouver dans les *Harmonies* des erreurs qui ont cependant été évitées. C'est bien, au fond, l'avis des critiques eux-mêmes; nous n'en voulons pas d'autre preuve que le soin que tous ont mis à discuter les théories de Bastiat.

De plus, nous remarquons que quiconque recherche la justice ou l'injustice dans les phénomènes économiques est de ce fait même nécessairement entraîné à envisager la valeur comme fondée sur le travail et non sur l'utilité, soit qu'il veuille justifier la liberté comme Bastiat ou la repousser comme K. Marx.

Cependant, si le souci d'arriver au but marqué, a une conclusion arrêtée a été la cause déterminante pour Bastiat de rejeter le fondement *utilite* pour la valeur, du moins présente-t-il aussi des arguments scientifiques, sans quoi il n'eût même pas mérité la discussion ni la critique.

Ces arguments, il les expose tout au long dans le chapitre de la valeur et les reprend même plusieurs fois dans le desordre d'une œuvre achevée. Si l'utilité, dit-il, était le fondement de la valeur, partout où il y a de l'utilité on devrait trouver de la valeur, et cela est manifestement contraire aux faits. Il nous le montre en effet par l'exemple de l'air qui est d'une très grande utilité et n'a point de valeur¹. Plus encore, non seulement l'utilité et la valeur ne vont pas toujours

¹ V *Harmonies économiques*, chap. de la valeur, p. 149.

ensemble, mais elles n'ont même pas de réciprocité entre elles; ainsi, par exemple, le pain est extrêmement utile et a peu de valeur, le diamant est d'une utilité fort contestable, et il en a une grande. On reconnaît là les objections apportées contre cette théorie par l'école anglaise.

Mais Bastiat va plus au fond des choses; il recherche ce qu'on entend par *utilité*: il fait remarquer que pour J.-B. Say et les économistes français en général, l'utilité c'est l'ensemble des qualités des choses, qui les rendent propres à notre usage¹. Le blé, l'eau sont utiles parce qu'ils sont propres à satisfaire notre besoin de manger et de boire. *L'utilité* est donc inhérente à la matière et, des lois, il en est de même de la valeur, elle devient un des éléments de la matière, elle est *matérielle*². C'est à la réfutation de cette erreur que Bastiat s'attache et porte le plus de soins. *L'utilité*, d'après lui, est la propriété qu'ont certains actes ou certaines choses de nous servir³. C'est une conception beaucoup plus large qui repousse la *materialité*. Il objecte qu'en effet il y a de *l'utilité* en dehors de la *matière* comme en dehors de la *valeur*⁴, et qu'il y a de la matière⁵ sans valeur, quoique très utile; *matière*, *utilité*, *valeur*, sont des choses bien différentes⁶. Les

¹ V. *Harmonies économiques*, chap de la valeur, p 182; J.-B. Say, *op cit*, tome I, p 78

² V. *Harmonies économiques*, chap de la valeur, p 149-180

³ V. *Harmonies économiques*, chap de la valeur, p 143.

⁴ V. *Harmonies économiques*, chap de la valeur, p 170

⁵ V. *Harmonies économiques*, chap de la valeur, p 145-187-186.

⁶ V. *Harmonies économiques*, chap, de la valeur, p, 187,

conseils d'un avocat, les consultations d'un médecin, quoique immatériels, sont utiles, et nous savons que l'air et l'eau sont des matières très utiles et sans valeur.

Donc, indépendamment de toute matérialité, il y a de l'utilité gratuite, c'est-à-dire sans valeur, et de l'utilité onéreuse, qui en a une. Quand nous sommes en présence d'une utilité, d'un moyen de satisfaction, nous remarquons que, le plus souvent, la nature en a créé une partie, et que le travail humain l'a accrue d'autre part ; mais c'est gratuitement que la nature nous livre l'utilité qu'elle crée, le complément humain seul est onéreux.

Bastiat va s'efforcer de prouver que la propriété individuelle n'enlève à personne le bénéfice de la gratuite. Ce n'est pas encore le lieu de rechercher s'il y a réussi, mais nous devons constater qu'effectivement il a exposé de sérieuses raisons scientifiques de rejeter l'utilité comme fondement de la valeur.

Il va même jusqu'à affirmer que *valeur* et *utilité* sont deux idées opposées¹. L'utilité n'a de rapport qu'avec nos besoins et leur satisfaction, la *valeur* n'en a qu'avec l'effort. L'utilité est le bien, la *valeur* le mal.

Et par là il semble se rallier à la théorie des économistes anglais qui voient le fondement de la valeur dans le travail.

*
* *

Bastiat accepte-t-il l'explication de la valeur donnée par les économistes anglais ?

¹ V *Harmonies économiques*, chap. de la valeur, p. 187.

Il nous paraît qu'il devait être d'autant plus enclin à le faire que c'était le moyen d'arriver à son but. C'est qu'en effet si le travail est le fondement de la valeur, il n'est plus impossible¹ de légitimer la propriété. Le travail est un effort, une peine ; c'est un acte méritoire, et rien n'est plus juste dès lors que la propriété qui assure la jouissance exclusive d'un moyen de satisfaction au travailleur qui l'a produit. Ainsi, il serait possible de fonder la propriété sur la justice, d'établir le régime de liberté sur une assise inébranlable en le fondant sur la morale.

Cependant, Bastiat dit que la valeur n'a de rapport qu'avec l'effort, et dans ce mot il a mis toute la critique de la théorie anglaise. Il devait en effet repousser l'explication de la valeur telle que Smith la donnait par les mobiles et les motifs qui lui avaient fait rejeter la théorie précédente. C'est que le mot *travail* de Smith est à la fois un terme trop large et trop étroit. Trop large, car pour lui il signifie aussi bien l'action de la nature que celle de l'homme² et par cette extension il y fait entrer une véritable contradiction³. Trop étroit, car, d'autre part, il ne semble signifier pour lui que « travail matériel »⁴. Et, en effet, « Smith et ses dis-

¹ V Gide, note 1, à la page 252 de la REVUE D'ECONOMIE POLITIQUE, 1887, tome I, *Notion de la valeur*

² V *Harmonies économiques*, chap de la propriété foncière, p 301

³ V *Harmonies économiques*, chap de la valeur, p 177, et chap. de la propriété foncière, p 301 ; Ad Smith, *op. cit*, livre I, chap VIII, p 84

⁴ Ad. Smith, *op. cit*, livre II, chap. III, p. 410 et suiv.

ciples » ont assigné le principe de la valeur au travail, mais sous la condition de la matérialité, et même de la durée, ce qui implique la matérialité; ce qui le prouve bien, c'est qu'ils appelaient classes improductives celles qui ne travaillaient pas la matière.

Quant à Ricardo, il énonçait la même théorie. Il le croyait du moins, nous faisons cette restriction, car, à cette loi des valeurs, il apportait une exception pour les choses rares¹. Or, il admettait ainsi deux fondements à la valeur : le travail et la rareté, ou bien il détruisait la loi en y introduisant l'exception.

Voilà donc, comme dans la théorie précédente, cette erreur de matérialité qui reparait, que Bastiat s'est efforcé de réfuter avec tant de soin². Cependant, la théorie de la valeur-travail, même débarrassée de cet élément matériel, en prenant le mot travail pour indiquer l'effort humain quel qu'il soit, semblait présenter encore à Bastiat tous les avantages nécessaires pour repousser loin du régime de liberté l'imputation d'injustice.

Mais il était trop clairvoyant pour ne pas se rendre compte qu'on ne pouvait logiquement fonder la valeur même sur le travail ainsi compris.

— Cette explication ne répond pas en effet à la réalité des choses; « dire que la valeur est dans le travail, c'est induire l'esprit à penser qu'ils se servent de mesure réciproque, qu'ils sont proportionnels entre eux.

¹ V. Ricardo, *Principes de l'Economie politique*, chap I, p 7.

² V. PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES, V et VI, *La théorie de la Rente foncière*.

En cela elle est contraire aux faits et une définition contraire aux faits est une définition défectueuse ¹ ».

Et c'est un fait que deux quantités égales de travail équivalent, peuvent obtenir des rémunérations très inégales.

— De plus, l'explication de la valeur par le travail ne saurait rendre compte des variations dans la valeur d'un objet, alors que la quantité de travail incorporé en lui est définitivement fixée ²; il faudrait l'immobilisation de la valeur une fois produite.

— Puis, si la valeur se mesurait à notre effort, ne faudrait-il pas conclure que nous sommes d'autant plus riches, que la nature s'est montrée plus avare? Puisque le travail est d'autant plus nécessaire que la nature a été moins libérale de ses dons ³, on en arriverait, comme Saint-Chamans ⁴ le fait presque, à vanter l'incendie, le cataclysme qui nous obligeraient à plus d'efforts.

— Enfin, on peut ajouter que Bastiat était d'autant moins disposé à recevoir cette explication de la valeur qu'elle est la base prise par Ricardo, pour la démonstration de la rente, ce ferment d'inégalité progressive.

Ainsi, comme la première explication, il rejette la deuxième.

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. de la valeur, p. 178; chap. du producteur consommateur, p. 407; chap. des salaires, p. 484, et chap. de la population, p. 526

² V. *Harmonies économiques*, chap. de la propriété foncière, p. 313

³ Chap. de la richesse V. *Harmonies économiques*

⁴ V. *Harmonies économiques*, chap. de la richesse, p. 215, St-Chamans, *Théorie de la destruction systématique*.

*
* * *

Bastiat remarque que les théories courantes ont autre chose de commun que leurs conclusions pessimistes, c'est la croyance à la matérialité de la valeur ; dans les deux écoles, dit-il¹, on finit par s'accorder dans cette erreur : il faut avouer que Dieu met de la valeur dans ses œuvres et qu'elle est matérielle. C'est la précisément la prémisse qui mène à ces conclusions qu'il combat. En effet, si l'on considère que la valeur git dans l'utilité, c'est-à-dire dans les qualités de la matière, on doit conclure que c'est la nature qui a créé la valeur comme elle a créé cette utilité. De même que si l'on voit la valeur dans le travail de la nature² ou le travail appliqué à la matière, on en vient à penser que c'est Dieu encore qui a fait la valeur ou qu'elle est au moins une partie de cette matière de création naturelle

Ainsi dans tous les cas on s'accorde à dire : les agents naturels créent de la valeur³. Or, « le mot valeur implique que ce qui en est pourvu, nous ne le cedons que contre rémunération ». Qu'en résulte-t-il ? C'est que la propriété foncière et capitaliste⁴ est une injustice. Celui qui a pu s'approprier les objets utiles ou les agents

¹ V. *Harmonies économiques*, chap de la valeur, p. 159

² Smith.

³ V. *Harmonies économiques*, chap de la valeur

⁴ Boutrou a le premier dit expressément que la rente existe dans l'industrie et partout comme dans la propriété foncière. Mais nous voyons que Bastiat et Say lui même l'admettent comme établi — Boutrou, *Question de la rente*, préface et chap I.

naturels qui les produisent se fait payer sous forme de rente, l'utilité que la nature a créée. Il ne peut cependant invoquer légitimement aucun titre pour recevoir cette rente ; il accapare les dons de Dieu, la propriété qui permet cela est injustifiable.

Ce n'est pas Bastiat qui le premier fait cette remarque, J.-B Say lui-même semble déplorer qu'on ait pu s'approprier la terre¹ et avoue que la propriété est un monopole, un privilège usupé², que par une inconséquence il s'efforce, vainement du reste, à justifier.

C'est aussi l'avis de J. Garnier, qui reconnaît³ que la propriété est une création légale qui permet au propriétaire de recevoir une rente gratuitement ; c'est un privilège, un monopole⁴, une usupation, en un mot une injustice.

Mais ces mêmes économistes font remarquer, pour excuser la propriété, qu'elle est indispensable, qu'elle est nécessitée par notre organisation physique et morale. C'est bien pire, car alors, c'est un antagonisme social !

Voilà le pessimisme plus redoutable que le socialisme, car il est la cause de sa naissance et l'aliment qui le fait vivre.

Tout cela résulte de la matérialisation de la valeur ; et nous devons observer ici, qu'effectivement, toutes

¹ J.-B Say, *op cit.*, 2^{me} partie, chap II, p 221 et suiv.

² V *Harmonies économiques*, chap de la propriété foncière, p 305-307

³ V *Harmonies économiques*, chap, de la propriété foncière, p 305-307.

⁴ Henry George.

les critiques qui s'adressent, même de nos jours, au système de liberté et de propriété, au point de vue de la justice distributive, n'ont trait qu'à la rente qui provient de la possession des choses matérielles, terres, mines, céréales, etc., et non pas à la rente que procure l'exercice des professions libérales, par exemple ¹.

Et cependant il semble que dans tous les cas l'injustice serait la même, si injustice il y a.

C'est donc là qu'était le danger et nous avons vu Bastiat insister longuement sur la réfutation de cette erreur ².

II

Cette erreur commune et les erreurs particulières à chaque explication de la valeur obligent Bastiat à les écarter toutes deux. À vrai dire, il était cependant d'avis qu'il y a moins des erreurs dans tout cela, qu'une étroitesse de vue de la part des économistes, ils n'ont pas vu mal, dit-il, mais ils n'ont pas vu tout. L'utilité ou le travail ne peuvent pas être le fondement exclusif de la valeur, mais ce sont des phénomènes qui la modifient. Aussi, en écartant sans les rejeter les deux théories, Bastiat s'efforce de les concilier ³ : la valeur

¹ *La théorie de la rente foncière*, SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES, VI, p. 2, BOUTON, *La rente foncière*, GIDE, *La notion de la valeur dans Bastiat*, REVUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE 1887

² V. *Harmonies économiques*, chap. de la valeur, p. 169, et chap. de la matérialité, p. 182

³ Andler, *Origines du socialisme d'État en Allemagne*, p. 221

n'est ni dans l'utilité ni dans le travail, mais bien dans le travail indispensable pour obtenir l'utilité. Pour se conformer plus exactement à la pensée de Bastiat, il faut dire plutôt qu'elle est dans l'effort nécessaire pour obtenir un moyen de satisfaction, afin d'écartier ainsi l'idée de matérialité nécessaire. La *valeur* c'est l'*utilité onéreuse*

Alois, ce qui s'échange, ce qui a de la valeur c'est seulement l'effort humain contenu dans l'acte ou la matière utile. En effet, l'effort seul est comparable d'un individu à l'autre, tandis que l'utilité, c'est-à-dire le besoin qui le provoque et la satisfaction qu'il a pour but, sont incommensurables; c'est donc l'effort seul qui peut être la base de la valeur¹.

Quant au concours de la nature, il est gratuit et Bastiat s'efforce de nous le prouver par l'histoire, qu'il faudrait rapporter tout entière, du frère Jonathan créant une propriété dans le Far-West, en des pages qui sont un chef-d'œuvre de logique et un des plus beaux morceaux littéraires des *Harmonies*².

Mais alors, voilà dans le domaine de la répartition la propriété lavée de cette accusation d'injustice. Le régime de liberté ne permet pas l'accaparement des dons de la nature. Il n'y a pas de *rente*, ce que l'on a appelé ainsi n'est autre chose que le *salairé* du travail, et l'*intérêt* des capitaux, ce qui revient au même

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. de la valeur et de l'échange. Dans notre société tout est produit pour être échangé et la question de justice ne se pose que dans la propriété en ce qu'elle a rapport à l'échange

² V. *Harmonies économiques*, chap. de la propriété foncière.

Ce qui s'échange, c'est le *travail humain*, et voilà qu'il n'est plus impossible de conclure à la justice distributive.

Plus impossible, disons-nous, car il y a encore une condition nécessaire pour y arriver; c'est que ce travail humain s'échange proportionnellement à sa qualité et à son intensité.

Mais, c'est précisément ce qui n'est pas, Bastiat lui-même nous l'a montré¹. On a eu un moment, qu'il allait retomber dans la théorie de la valeur travail-effort, telle qu'il l'a repoussée; mais non! Il ne touche pas encore au but.

Il continue donc sa minutieuse analyse, montrant par là, que quelque but qu'il ait décidé d'atteindre, il y veut parvenir par des moyens vraiment scientifiques, au risque de le manquer.

Il remarque alors que la valeur d'un objet est déterminée autant par la quantité de travail effectif exécuté sur cet objet, que par l'évaluation faite par l'acheteur de la peine qu'il aurait à se le procurer par son travail, peine que le cédant lui épargne.

Quand on achète un produit, en effet, on peut bien se demander: « Combien de temps a-t-on mis à le faire? »² et c'est là un des éléments d'appréciation de la valeur; mais on se demande surtout « combien de temps mettrai-je à le faire? combien de temps ai-je

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. de la valeur, p. 178, chap. du producteur consommateur, p. 107, chap. des salaires, p. 481, chap. de la population, p. 526.

² V. *Harmonies économiques*, chap. des salaires, p. 485.

mis à produire la chose qu'on me demande en échange ? » Ainsi l'élément principal d'un produit est donc l'évaluation de la peine que l'on aurait à se le procurer par son propre travail. Or ce travail le vendeur l'épargne à l'acheteur auquel il cède le produit et c'est ce *travail épargné* qui en définitive constitue principalement la base de l'évaluation du produit.

Cette remarque que la valeur s'estime autant par le *travail épargné* au cessionnaire que par celui exécuté par le cedant est un éclair qui illumine la pensée de Bastiat ¹, elle va lui fournir le nœud de sa théorie. Épargner du travail à quelqu'un c'est lui rendre un service ; le *travail épargné* c'est un *service rendu*, SERVICE, voilà le mot précieux qui va lui donner l'explication de la valeur : « *La valeur c'est le rapport de deux services échangés.* » Et par cette définition, par ce mot *service*, Bastiat pense tenu compte de toutes les circonstances si diverses, si nombreuses soient-elles, qui influent sur la valeur, sans être la valeur même.

Il est vrai que tout est dans tout et qu'il n'y a rien qu'on ne puisse faire entrer dans un mot à force d'en étendre le sens. C'est Bastiat même qui dit cela ². Sa formule comprend tout, et cependant il aurait été mieux inspiré de penser, pour la valeur comme pour la population ³, que « l'exactitude même prolève est préférable à une trompeuse concision ;..... si, ajoute-t-il, en raison du nombre et de la mobilité des données du

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. de la valeur, p. 179.

² V. *Harmonies économiques*, chap. de la valeur, p. 147.

³ V. *Harmonies économiques*, chap. de la population, p. 502.

probleme, nous trouvons que ces lois répugnent à se laisser enfermer dans une formule brève et rigoureuse, nous devons y renoncer. »

Aussi cette explication de la valeur ressemble à cette loi de l'offre et de la demande qu'invoquent à tous propos les économistes inexpérimentés et superficiels pensant sortir ainsi d'embarras.

Service dit tout ; il dit trop, ne disant rien de précis ; on nous a donné ¹ à profusion des exemples de services et de réels services qui n'ont pas de valeur.

Cependant Bastiat fait ressortir toutes les qualités de sa définition :

Service tient compte de la circonstance d'utilité, car service est la traduction même du mot latin *uti*, servir.

Service écarte l'idée de matérialité nécessaire, et si la valeur passe du service au produit quand il s'agit de chose matérielle, la variation même de la valeur cristallisée dans cette matière prouvé bien qu'elle tient cependant encore au service ².

Service enfin tient compte aussi de l'élément travail, si bien même qu'il *implique toujours un effort* quelconque ; mais, de plus, il a l'avantage de ne pas impliquer nécessairement une proportion dans l'intensité des efforts échangés, ce qui permet de tenir compte et d'expliquer la variation de valeur qui s'opère dans un objet ³.

¹ Gide, REVUE D'ECONOMIE POLITIQUE, 1887, Lasalle, *Capital et travail*, Cairnes, *Lays in political economy*, Bouillon, *Théorie de la rente, neuve*

² V. *Harmonies économiques*, chap. de la propriété foncière, p. 319

³ V. *Harmonies économiques*, chap. de la valeur, p. 170 et 201, chap. de la richesse, p. 212.

Mais alors si cette définition écarte cette erreur impliquée par la théorie de la valeur travail, tout en conservant à la valeur le fondement *travail, effort, peine prise, mérite*, en un mot, il est bien simple de justifier la liberté et la propriété. Et Bastiat, dans un élan d'enthousiasme qu'on regrette de ne pouvoir partager entièrement, va faire de cette idée la prémisse qui le conduira à cette harmonie qui est pour lui la loi de l'univers, qui mène les hommes au bonheur par le progrès indéfini.

C'est là le point essentiel de la démonstration, c'est le nœud de la théorie, mais c'est le point faible ; aussi les critiques avisés y ont-ils porté leurs coups.

III

Au point de vue de la justice qui nous occupe, en effet il importe d'établir si le travail épargné est toujours un travail exécuté, une peine prise, *si le service rendu implique toujours un effort méritoire*.

Or, il est évident, au contraire, que l'on peut épargner un travail à quelqu'un en lui cédant un objet qui n'en a coûté aucun : les critiques en ont donné des exemples pris dans les cas les plus divers¹. Cela, nul part Bastiat ne veut l'admettre ; ce serait retomber sous le joug de la matérialité de la valeur dont il sait trop les dangers.

Aussi il y a là une erreur de sa part, si grave de con-

¹ Même obscènes chez Lisalle, *Capital et Travail* ; — Cannes, *op. cit.* , — Gide, *op. cit.* , — Boulton, *op. cit.*

séquences, qu'elle ferait soupçonner sa bonne foi, si elle ne s'expliquait par la hâte qu'il avait dû porter à la rédaction de son œuvre.

Elle est d'autant plus surprenante qu'il considère comme une des qualités essentielles de sa définition la signification du mot *service* qui n'implique pas la proportionnalité dans l'échange des efforts. Niant donc qu'on peut rendre un service sans travail, il proclame hautement qu'on peut en rendre un très grand avec très peu d'effort, que la valeur n'implique pas nécessairement le travail, mais c'est la reconnaissance expressément l'existence de la *rente* que jusqu'ici il nie catégoriquement.

Si, grâce au milieu civilisé ou raffiné dans lequel je me trouve, ou si, grâce à la fertilité de mon champ, mon travail rend plus de service que celui d'un autre, à qualité, quantité et intensité égales, j'en retirerai plus d'avantages, je recevrai une *rente*. Voilà la chute; chute malheureuse qui nous fait retomber sous le joug de la matérialité, de l'injustice! Véritablement on ne savait comment soutenir l'idée première de Bastiat après cet aveu involontaire.

Cependant, si difficile que cela paraisse, un de ses plus éminents disciples et continuateurs, R de Fontenay, l'a tenté¹. Il développe avec une habileté merveilleuse une théorie qui fait le plus grand honneur à son esprit philosophique, mais qui ne nous persuade pas.

¹ JOURNAL DES ÉCONOMISTES, mai 1860, *La question de la rente*. R de Fontenay.

La rente, dit-il, est cette partie de la valeur que font payer les propriétaires et qui est *créée par les agents naturels*. Mais voilà un phénomène incompréhensible. C'est à croire que dans la production des choses qui nous sont utiles, une part est de fabrication naturelle, et l'autre de fabrication humaine¹. Mais quand donc a-t-on vu la nature travailler spontanément pour nous?

En réalité, nous sommes en présence de forces qui existent nécessairement dans la création comme partout où il existe quelque chose, car la force est de l'essence de l'Être. Mais ces forces n'ont été en aucune façon créées pour notre usage et dans le but de nous servir. Si peu même, qu'elles se manifestent tout d'abord comme des ennemis à combattre. Le cyclone, l'inondation, la foudre, sont des forces qui ont produit les plus grands cataclysmes avant que l'homme leur dût les vaisseaux à voiles, les moulins à eau et le télégraphe électrique². En luttant contre elles, l'homme les a maîtrisées, puis asservies en les faisant tourner à son avantage. Mais y a-t-il là un don de Dieu? assurément non, si ce n'est toutefois l'intelligence humaine. Les forces naturelles sont devenues pour l'homme, qui les a détournées et dirigées dans un but déterminé, un instrument qu'il met en œuvre et qui n'est que le prolongement de son activité personnelle, un organe artificiel.

¹ Le disciple ici ne partage pas sur une question, secondaire il est vrai, l'opinion du maître. Peut-être est ce bien pour les besoins de la cause.

² Cela ressemble aux pages dans lesquelles Stuart Mill constate l'indifférence de la nature quant à l'homme.

On ne peut donc pas distinguer deux choses ou il n'y en a qu'une, il n'y a que des efforts humains plus ou moins habiles, plus ou moins productifs.

Telle est cette théorie si originale qui a pour but, comme l'œuvre de Bastiat, de nier la rente pour repousser l'injustice.

Et pourtant, malgré de si grandes habiletés, nous devons reconnaître l'existence de la rente, puisque Bastiat lui-même l'a reconnue. Et, somme toute, la contradiction de Bastiat ne doit pas trop nous étonner puisque la rente existe. Il devait la reconnaître même au prix d'une contradiction et malgré son envie, car ainsi qu'il le dit lui-même¹, un homme de valeur, parti d'une idée fautive, ne peut éviter la contradiction, car il ne serait plus un homme de valeur.

Mais les critiques n'ont pas été tendues pour lui; tous, et même les moins sévères, pensent qu'il y a là une étrange équivoque², une double théorie³, une pirouette, un escamotage⁴ et même une tromperie⁵.

Effectivement, poussé par le désir de prouver l'harmonie et aveuglé par sa foi, il était parti du seul point d'où l'on y pouvait parvenir; mais la puissance même de sa logique, qui lui servait de guide, devait le mener

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. de la valeur, p. 198

² Cossa.

³ Bonduand

⁴ Gide.

Lassalle. Ce dernier, dans son pamphlet grossièrement injurieux contre Schulze, conclut que Bastiat n'est qu'un « spirituel blagueur »

fatalement à une contradiction ¹. Et c'est ainsi que M. Gide pense que, finalement, il laisse échapper cette idée d'harmonie qu'il avait conservée pendant cette studieuse analyse.

Assurément la logique et l'étude minutieuse des faits ont conduit Bastiat à reconnaître la rente qu'il niait, mais sa démonstration n'est cependant pas restée, à notre avis, sans rien prouver. L'idée d'harmonie n'a peut-être pas échappé tout entière.

IV

Pour repousser la rente, ses efforts devaient naturellement se tourner contre cette idée que les agents naturels ont, ou créent de la valeur. Nous l'avons déjà vu, pour nous convaincre, nous exposer l'histoire de ce naïf frère Jonathan qui se persuade par expérience que le travail seul a une valeur dans le Far-West. Il reprend la judicieuse remarque de Blanqui : si le travail de Dieu se payait, que faudrait-il donner du nôtre pour compenser sa valeur ! Qui pourrait dire ce que vaudrait une seule goutte d'eau, qui ne coûte rien, un lopin de terre qui ne vaut qu'un dollar ?² Mais, de plus, si c'était l'intervention des agents naturels qui créât la valeur, elle serait d'autant plus grande que leur rôle serait plus considérable ; or, c'est tout le contraire,

¹ Le terme est peut être un peu fort, c'est plutôt un manque de précision, d'homogénéité

² V. *Harmonies économiques*, chap de la propriété foncière, p. 315-330, et chap de la valeur, p. 154

plus on rejette sur les forces naturelles la production d'une chose, plus sa valeur diminue dans un régime de liberté; un livre qui valait un prix considérable avant l'imprimerie, a baissé de valeur depuis et à mesure qu'elle s'est perfectionnée, en rejetant sur les forces naturelles le poids du travail ¹

Le concours de la nature est donc gratuit, la différence de rémunération, la différence de valeur vient de la différence du *service* rendu. C'est à ce propos que se dévoile l'immensité de la signification de ce mot. Ici, en effet, nous voyons qu'il comprend tout simplement... *la rente*. Bastiat remarque que le plus souvent le service aura plus de valeur, sera plus grand, dans un milieu civilisé et raffiné que dans une société primitive ou grossière, la *valeur* sera le produit du *milieu* autant que de l'*effort* humain. Comme, selon une idée émise par de Fontenay ², il est impossible de distinguer dans la production la part du milieu social et celle de l'individu, et que, d'autre part, le bénéfice de la civilisation profite à tous, il n'y a réellement pas d'injustice dans... la « *plus rémunération* » que reçoit un service, dit Bastiat, nous disons dans la « *rente* ».

Personne ne saurait s'en plaindre ³. Un champ reçoit une plus-value du voisinage d'une route; mais cela n'a rien d'injuste, car l'impôt qui est les frais généraux de

¹ V. *Harmonies économiques*, chap de la propriété foncière, p. 331

² R. de Fontenay, *REVUE D'ECONOMIE POLITIQUE*, *Question de la rente*, p.

³ V. *Harmonies économiques*, chap de la propriété foncière, p. 324.

la société¹ doit bien être utile à quelque chose. En quoi y a-t-il une injustice dans le fait que quelqu'un trouve un diamant et le conserve ou le vend un bon prix ? En quoi cela nuit-il aux autres, à ceux qui ne l'ont pas trouvé, à la société ? On peut bien dire que ce n'est pas juste, c'est vrai, mais assurément ça n'est pas non plus injuste, il n'y a pas plus de justice dans l'idée de valeur qu'il ne peut y en avoir dans le rapport de l'hypoténuse aux autres côtés du triangle. Cela n'a rien à faire avec l'idée de justice.

Aussi, il ressort de tout ceci, que c'est une discussion bien vaine et dénuée d'utilité pratique que celle qui porte sur la question de savoir si réellement on peut fonder un système social, uniquement et même principalement, sur la justice.

Voilà l'enseignement pratique que nous trouvons dans cette démonstration manquée de Bastiat. Nous avons vu les efforts tentés par lui déployés inutilement et nous considérons comme définitive cette tentative infructueuse ; ce serait faire montre de présomption que de s'y essayer de nouveau après lui.

Si toutefois après cela on tient encore à rester sur ce terrain de la justice et que pour prouver l'injustice les socialistes invoquent le droit de tous sur les bienfaits de Dieu, nous répondons que rien n'est plus juste que la propriété privée, puisqu'elle est basée sur la propriété de nos efforts.

Nous ne nous entendons jamais sans doute, car il est difficile de trancher le différend.

¹ Alglave, *Cours*, 1899 1900

Et cependant on pourrait encore trouver dans la théorie de Bastiat un poids à jeter dans le plateau de la balance. Car dans son effort pour repousser la rente, il est arrivé à faire valoir tout ce qu'il peut y avoir en elle de justice évidente. Il remarque par exemple que c'est le fait de la prévoyance de mettre un service dans le milieu où il aura le plus de valeur et d'éviter celui où il ne sera pas, ou peu, demandé¹.

C'est sur des éventualités de récompenses plus ou moins grandes que s'exerce la prévoyance qui certes a droit à une rémunération², car elle est le fruit des plus belles qualités morales, des plus méritoires.

Il fait ainsi ressortir le plus possible tous les mérites qui justifient cette plus-rémunération d'un service, cette rente.

Mais nous y trouvons encore mieux que cela

La rente exceptée, que reste-t-il dans l'échange? Les efforts, le travail, la partie purement méritoire de la valeur, le côté moral. La proportionnalité dans l'échange de ces efforts serait la réalisation de l'idéal de justice. La rente est le phénomène qui précisément s'y oppose non pas comme élément contraire, nous l'avons vu, mais comme neutre, mais on peut mesurer le degré de justice qui entre dans les échanges à la proportionnalité

¹ V. *Harmonies économiques*, chap de la valeur, p 202

² V. *Harmonies économiques*, chap de la propriété foncière, p 343.

relative du travail qu'on y trouve, ce qui revient à dire que le plus souvent la justice existe en raison inverse de la rente.

C'est ce qui explique combien Bastiat devait vouer de haine à cette rente et quels efforts il a dû faire pour la repousser ; il n'y a pas réussi et nous estimons que l'expérience est concluante et définitive.

Mais ce qu'il va nous prouver très clairement, c'est que dans un régime de liberté les échanges se font de plus en plus sur les bases de la proportionnalité des efforts, que la valeur tend de plus en plus à se mesurer au travail, à avoir son fondement dans l'effort ; que la rémunération tend à se proportionner au mérite¹ ; que le travail exécuté tend à égaler le travail épargné.

Le secret de cette heureuse évolution se trouve dans la *concurrence*, qui n'est autre chose que la liberté dans les échanges.

C'est bien là une harmonie que Bastiat tenait particulièrement à établir, en raison de son importance ; et c'est pour cela qu'en constatant sa méprise quant à la négation de la rente, nous n'avons pas eu que l'idée d'harmonie lui échappât tout entière dans cette chute².

Car, en effet, croire que la théorie de Bastiat tient tout entière dans la négation absolue de la rente, c'est croire qu'il a toujours voulu prouver seulement que ce

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. de la concurrence, p. 369, 356

² V. Gide, *REVUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE*, 1887, tome I, p. 958 ; *La notion de la valeur* .

qui est, est précisément ce qui deviait être ¹, et c'est la le taxer d'un optimisme tout sentimental; c'est voir en lui un utopiste qui pense que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, ce dont Bastiat lui-même s'est si victorieusement defendu.

Cependant, ce qui peut a ce sujet nous induire en erreur, c'est que, parfois, nous le voyons écrire ². « Le travail s'échange contre du travail, ou mieux encore les services s'échangent contre des services » ³, « c'est la totalite des travaux qui constitue la valeur ».

On croiait bien qu'il confond les deux idées d'effort et de service, de travail execute et de travail epaigne, ou qu'il les considère comme deux idées semblables, en un mot, on croiait qu'il confond ainsi le fait et le vœu, ce qui est et ce qui deviait être.

Ici, il force assurément sa pensée, et cependant, il est moins eloigne de la realite qu'on pouriait le croire d'abord, car en disant cela il songe au resultat definitif que procure dans l'échange le phenomene de la concurrence, et s'il commet une erreur, ce n'est guere qu'une exageration habituelle a ceux qui exposent une idée nouvelle et contraire a celles généralement reçues; on force un peu la note au cours de la demonstration, mais l'exacitude se trouve dans l'énoncé de la theorie même. C'est ce qu'a fait Bastiat, et cette apparente confusion ne doit pas nous faire oublier qu'il ne voit dans

¹ Cannes, *Essays in political economy*, p 319.

² V *Harmonies économiques*, chap de la population, p 526; chap de la concurrence, p 383

³ V, *Harmonies économiques*, chap de la valeur, p. 159.

la concurrence que le mécanisme fait pour effacer graduellement l'injustice, sans y parvenir toutefois complètement, dans la totalité des échanges. Et, dans l'espèce, cette exagération est peu considérable, nous l'avons dit, le fonctionnement de la concurrence va nous le montrer.

Poussé par l'intérêt personnel, l'homme cherche toujours à retirer de l'échange plus d'avantages qu'il n'en procure ; il remarque que pour cela le moyen le plus efficace est d'accaparer les agents naturels, ou de découvrir le procédé qui permet de les utiliser en en conservant le secret, ou enfin de posséder seul les capitaux nécessaires pour y parvenir.

Dans chacune de ces circonstances, il retirera de son travail une grosse rétribution, l'inégalité dans les efforts échangés sera grande. Il y aura une rente élevée, foncière, industrielle ou autre. Mais l'intérêt personnel, toujours par cette inégalité même, poussera les hommes à porter instinctivement leur travail du côté où il est le mieux rétribué ; cet attrait de grosses rémunérations durera jusqu'à leur disparition, qu'amènera cette affluence du travail, c'est-à-dire jusqu'au moment où la proportionnalité des efforts se sera établie dans l'échange, jusqu'au moment où le travail épargne, qui est le principal élément constitutif de la valeur, égalera le travail exécuté. Il semble même ainsi que Bastiat aurait pu faire la confusion sans encourir le reproche d'inexactitude si elle ne portait à croire que, définitivement, les efforts s'échangeraient proportionnellement aux efforts, à la fois dans toutes les

branches de l'activité humaine. En fait, les besoins croissants de l'humanité rompent toujours quelque part cet équilibre, et Bastiat lui-même nous en avertit¹. On voit maintenant ce qui reste de son erreur sur ce point.

Aussi, lorsqu'il dit : il n'y a d'inégalité que celle qui résulte de l'inégalité des efforts², nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de voir dans sa théorie une équivoque si étrange que Cairnes, Clément, Ferrata et autres critiques le pensent. C'est pourquoi nous n'acceptons pas la critique de Lassalle³, qui prétend que Bastiat commet une quadruple contradiction en prenant le travail brut comme mesure de la valeur pour comparer le bien-être des hommes à deux époques éloignées. Si, en effet, grâce à la concurrence, le travail épargné est à un moment donné très sensiblement égal au travail exécuté, celui-ci pourra servir de mesure de la richesse à deux époques quelconques, pourvu que ce travail soit à ces deux époques dans les mêmes conditions et d'une productivité comparable, or, c'est précisément ce qui est pour le travail brut. La durée et l'intensité, deux attributs de la matière, toujours identiques, sont les seuls éléments de rémunération pour ce travail manuel brut ; c'est pourquoi Bastiat l'a choisi, il l'explique suffisamment⁴. Il a donc très bien pu se servir de cette mesure sans admettre nécessairement la théorie de la valeur-travail.

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. de la concurrence, p. 369.

² V. *Harmonies économiques*, chap. de la concurrence, p. 383, et chap. de la population, p. 525.

³ Lassalle, *Capital et travail*.

⁴ V. *Harmonies économiques*, chap. de la population, p. 527.

*
* *

Cette théorie de la valeur-travail, Bastiat peut la repousser toujours sans contradiction, et c'est précisément ce fait qui proteste contre les accusations d'optimisme *a priori* et sentimental qui lui ont été portées de tous côtés.

Admettre cette théorie avec l'école anglaise, c'eût été un moyen de conclure à la justice absolue; mais entre la valeur et la justice, il y a presque toute l'épaisseur de la rente. Bastiat l'a reconnu implicitement, malgré lui, tout en s'efforçant de le nier; mais il n'a pas moins révélé une harmonie économique, en nous montrant que, successivement, dans chaque branche de la production, cette rente diminue d'une façon progressive, par l'action bienfaisante de la concurrence, pour laisser place à l'échange de plus en plus proportionnel des efforts. C'est encore beaucoup.

Cependant la rente dans l'ensemble des productions ne disparaîtra jamais complètement; il restera toujours dans la valeur une part d'injustice ou plutôt un défaut de justice. Cela paraît malencontreux, mais nous allons voir qu'il n'en est rien, bien au contraire; aussi bien, loin de le contester, nous avons vu que Bastiat lui-même, quoi qu'il dût en arriver, nous le fait remarquer. En effet, combien joyeusement devons-nous accepter cette imperfection! C'est elle précisément qui sera le prix de l'égalité. Ce défaut de justice que l'on trouve d'abord dans la valeur, puis cette évolution qui

le réduit progressivement, est le mécanisme qui permet le progrès et procure en même temps l'égalisation des conditions humaines. C'est plus qu'il n'en aurait fallu pour consoler Bastiat de n'avoir pu entièrement justifier la rente et avec elle la liberté.

CHAPITRE II

INÉGALITÉ.

La rente n'est pas seulement dans le système pessimiste comme un élément d'injustice, mais aussi comme un ferment d'inégalité progressive.

L'inégalité la plus criante est celle qui naît de la rente du sol, parce qu'étant le produit direct de la loi naturelle de la population et de la loi du rendement décroissant, elle se présente comme fatale. C'est même la seule cause d'inégalité qu'étudie Ricardo, et elle lui a suffi pour assombrir bien tristement l'horizon¹.

Mais, avec Bastiat, nous débordons considérablement le point de vue ricardien, persuadé que partout où il y a une rente, il y a les mêmes raisons d'y voir un germe d'inégalité.

Il est vrai que la rente qui s'établit à propos des produits alimentaires de première nécessité semble d'abord infiniment plus redoutable, à ce point de vue, que celle qui profite aux industriels; d'abord à cause du caractère de nécessité absolue de la demande, puis de la quantité limitée de la production qui apparaissent immédiatement.

¹ V. Ricardo, *op. cit.*, chap. II, p. 38 et suiv., edit. Guillaumin

Mais Bastiat lui-même nous fait très justement remarquer ¹ que la progressivité de notre nature et l'habitude qui nous retient à chaque étape du progrès et nous empêche de redescendre, grossissent, de jour en jour, le nombre des objets qui deviennent presque de première nécessité et dont la demande est faite à l'industrie.

De plus, la situation privilégiée de certains centres industriels leur donne un avantage contre lequel il est difficile de lutter et qui tend à la constitution d'un monopole de la production.

Il faut donc assurément, pour étudier la question de l'inégalité dans la société, se placer à un point de vue plus général que celui de Ricardo et rechercher quel peut être à ce sujet le résultat de la rente partout où elle se rencontre ².

Nier la rente comme Bastiat prétendait le faire, c'était bien le moyen radical de repousser l'injustice, mais point du tout l'inégalité, si peu même que si la rente n'existait pas, le germe de l'inégalité subsisterait tout entier. Mais comme il la reconnaît en fait, c'est cette sorte d'inconséquence qui va lui permettre de montrer dans la société une tendance à l'égalisation progressive.

En effet, l'égalité pour être réellement harmonique doit se réaliser dans le mieux, dans le progrès ³ ; l'immobilité répugne à notre nature et quant à l'égalité

¹ V *Harmonies économiques*, chap. de la population, p 519 et suiv.

² V *Harmonies économiques*, chap. du capital, p 241

³ V *Harmonies économiques*, chap. de la population, p 524

dans le denûement, ce ne saurait être le but visé par aucune école, bien que ce soit la l'aboutissant probable de plusieurs. Or, précisément, le mécanisme du progrès nécessite la rente ; et voilà pourquoi cette rente et le défaut de justice qu'elle comporte dans la répartition, nous a paru être quelque chose comme le prix de l'égalité.

Pour la réalisation du progrès, en effet, il n'y a d'autre ressort que l'intérêt personnel, c'est du reste le mobile capital qui détermine l'homme à l'effort ; pratiquement il se manifeste par une tendance inévitable et constante à réaliser le plus de satisfactions possible avec le moins d'efforts possible, son but universel c'est donc la rente, l'inégalité. C'est une loi ; loi naturelle inéluctable, comme celles que l'école classique proclame depuis la physiocratie.

Il serait funeste au progrès que celle-là n'agit pas ¹.

L'espoir d'une grosse rémunération, si peu élevé que ce mobile paraisse, est assurément le seul propulsif efficace de notre activité

Nous insistons là-dessus, car c'est là le grand ressort

¹ On a objecté qu'il est des gens et même des peuples, les lazziaroni et les orientaux en général, que l'intérêt personnel ne pousse pas à l'activité. Mais, s'ils ont peu de besoins ou préfèrent la misère dans l'oisiveté à l'aisance dans l'activité stérile, l'effort minime qu'ils accomplissent est cependant déterminé par l'intérêt personnel tout aussi bien que le « business » anglais. On peut voir tous les jours en Algérie des Arabes d'une nonchalance extrême porter sur un marché, à plus de dix heures de marche, quelques œufs ou quelques fruits, afin d'en obtenir un prix plus élevé de dix ou quinze centimes

reconnu par Bastiat, c'est la croyance fondamentale de l'école classique.

Remarquons à ce sujet qu'elle ne craint pas, pour la vérité, de descendre aux choses même peu recommandables ; son optimisme, certes, n'est pas fait d'idéal¹. Pour nous, il nous semble trop hardi d'espérer que ce sera un jour la règle générale qu'un homme se donne la peine sans cesse renouvelée de travailler en vue d'un progrès qui ne lui profitera pas plus qu'à tout le monde². Qu'importerait à un agriculteur de faire de pénibles et coûteuses recherches sur la culture intensive et les engrais chimiques ; à un industriel, de s'absorber dans les mathématiques et les arts mécaniques, s'il ne devait recueillir, en cas de succès, que les quarante-cinq millionnièmes des bénéfices réalisables en France, par exemple ?

Ce qu'il leur faut, c'est la propriété privée, qui leur assure le profit exclusif de leur travail, la rente.

Donc, pour l'existence même du progrès indispensable à l'égalité, la rente est nécessaire.

Voilà bien excusée cette imperfection du régime de liberté et de propriété individuelle. La rente nous apparaît comme nécessaire et essentielle ; elle joue son

¹ Ce n'est pas l'optimisme délirant d'un Fourier qui rêve d'Harmoniens se ruant aux travaux devenus attrayants avec toute l'aide de la passion, qui espère que la vaine gloire qui se déploie aux champs de bataille s'étendra à toutes les branches de l'activité humaine (Fourier, *Théorie des quatre mouvements*)

² C'est cependant à cela que pense pouvoir arriver le solidarisme. (V. Définition de la solidarité, par M. Gide, *Bulletin de l'Union pour l'action morale*).

rôle et un rôle important dans le mécanisme social. Elle donne naissance au progrès qui permet l'égalisation et qui même réalise l'égalité comme nous le verrons.

I

Mais pour avoir donné naissance au progrès, la rente, si elle persistait, ne l'entraverait pas moins tôt ne.

— Un perfectionnement dans le mécanisme de la production, un accroissement de demande de denrées, ne profitant qu'à l'inventeur et au propriétaire foncier (ce qu'implique la rente), personne ne s'y intéresserait qu'eux-mêmes, et encore, le plus souvent, satisfaits de leur profits, s'en tiendraient-ils là, sans plus de soucis ¹. On arriverait à l'immobilité.

— Quant à la société, ce serait encore pire ; le progrès tôt ou tard serait frappé de stérilité ; il n'existerait pas à son égard. Celui qui se fait aider par une force naturelle gratuite, produit avec moins d'efforts, mais ne renonce pas volontairement à une portion quelconque de sa rémunération ². Pour la société ce ne serait même plus le progrès, ce serait simplement... la rente.

La situation du propriétaire même absolument legi-

¹ C'est ce qui se produisait dans l'ancien régime lorsque la corporation assurait le monopole aux artisans. Arrivés à la maîtrise, ces « vieux dormeurs » s'assoupissaient dans leur quiétude assurée.

² *Harmonies économiques*, chap. du capital, p. 241

time deviendrait abusive, chaque invention nouvelle, chaque déficement d'une terre inférieure serait un nouveau degré d'inégalité; chaque effort vers le progrès creuserait le fosse qui sépare les classes, toute amélioration dans l'organisation ou le mécanisme de la production eleverait l'inventeur et le rentier au-dessus de la foule.

Mais alors, si l'égalisation nécessite le progrès¹ et si le progrès conduit à l'inégalité, il y a contradiction, il y a antagonisme social!

Pour que les perfectionnements soient progressifs, pour que la société sente l'heureuse influence des améliorations apportées dans l'organisme et la machinerie de la production, pour éviter l'antagonisme social, pour qu'en un mot il y ait réellement progrès, que faut-il donc?

Il faut simplement que la rente existe, puis, qu'elle recule peu à peu jusqu'à disparaître, en cédant l'espace au progrès après lui avoir donné l'essor. Or, c'est précisément le phénomène que l'on remarque dans le régime de liberté et dont Bastiat nous montre l'évolution.

L'intérêt personnel pousse les hommes à faire naître à leur profit l'inégalité en réalisant le progrès, mais un agent énergique intervient bientôt qui réduit progressivement cette inégalité jusqu'à réaliser l'équivalence en effort dans l'échange, c'est la *concurrence*

Voilà donc encore la concurrence qui, après avoir

¹ V p 52

fourni le maximum possible de justice, va conduire l'humanité vers une égalité approximative satisfaisante.

L'intérêt privé est le propulseur du mécanisme économique, la *concurrence* en est le régulateur. Et dans la simplicité merveilleuse du système, elle n'est même qu'un côté, qu'un aspect différent de l'intérêt personnel, le côté précisément par lequel on le voit réaliser sans cesse ce qu'il évite toujours¹. Ces deux forces qui prêtent à la critique quand on les considère séparément, constituent par leur ensemble, par le jeu de leurs combinaisons, l'harmonie sociale.

La concurrence, du reste, joue dans l'école classique un si grand rôle que l'on a souvent désigné cette école sous le nom d'*école de la concurrence*. C'est peut-être l'épithète la plus exacte si l'on songe que c'est de la concurrence que ses partisans avancés attendent, non seulement le progrès, mais aussi le remède aux maux et aux perturbations économiques, la solution même de la question sociale².

Le fonctionnement de cette pièce merveilleuse du mécanisme social qui fait d'un instrument de monopole un moyen d'égalisation est bien simple; nous l'avons vu déjà réalisant progressivement la justice dans la répartition; c'est du même coup que s'opère l'égalisation.

Les avantages sont attachés au détenteur et répandus sur le monde entier.

¹ V *Harmonies économiques*, chap de la concurrence, p 355

² G. de Molinari, *Comment se résoudra la question sociale*, préface, p 16-23, 299.

Les agents naturels, les dons de Dieu, sont répartis très diversement sur la surface du globe. Il semble que ce soit là un fait bien propre à favoriser le monopole.

L'habitant des tropiques a facilité d'accaparer le café, le cacao et le coton que la chaleur de son soleil peut seule faire pousser. S'il pense à les céder aux hommes des pays tempérés, il poussera ses exigences à leur limite extrême, bien au delà du prix correspondant à ses efforts. L'habitant du nord fera de même pour le fer et la houille que n'ont pas les pays chauds. Il en sera des forces naturelles qui sont aussi fort inégalement réparties comme des matériaux.

Il y aura donc une grande inégalité entre les hommes selon qu'ils seront ou non dans des régions favorisées.

Mais cette inégalité même provoquera la concurrence; le travail se porte instinctivement du côté des grosses rémunérations, il y afflue jusqu'à ce qu'elles rentrent dans la règle. On peut dire, avec Bastiat, que l'inégalité est un aiguillon qui nous pousse vers l'égalité¹. C'est le spectacle de tous les jours, nous entendons actuellement les doléances des commerçants de toutes nations établis dans les comptoirs de la Chine, déplorant cette concurrence qui ne leur laissera bientôt plus que les bénéfices qu'un commerce semblable leur procurerait en Europe².

Une autre circonstance fournit encore à certains hommes les moyens de profiter d'une inégalité qu'ils

¹ V. *Harmonies économiques*, concurrence, p. 359

² V. *le Temps*, n° du 17 septembre 1901.

font naître; c'est la connaissance exclusive des procédés par lesquels on peut utiliser les agents et les forces naturelles. Tant que l'inventeur de ce procédé sera maître de son secret, la conquête sera réalisée, mais à son profit exclusif, car il ne renonce pas à une portion quelconque de sa rémunération accoutumée bien qu'il ait moins de peine à produire.

Mais son exemple excite les convoitises; les chercheurs se mettent en œuvre, l'imitation est inévitable, le procédé nouveau se répand graduellement et fait baisser successivement les prix, donnant ainsi de moins en moins grosses rémunérations aux imitateurs les plus retardataires.

Enfin, l'invention arrive à la diffusion universelle et le taux des rémunérations tombe à la hauteur normale du soutien de l'industrie.

Ainsi, ce procédé, après avoir récompensé son inventeur et ses imitateurs successifs chacun selon leurs mérites, est en définitive une conquête au profit de l'humanité, car la valeur représentée par la différence entre l'ancienne rémunération et la nouvelle a été anéantie à son profit.

Pour parcourir le cycle complet des diverses façons d'accaparer les agents naturels et de profiter exclusivement de leur utilisation, il faut signaler enfin la possession exclusive de ce que Bastiat appelle l'instrument¹ qui permet leur emploi, c'est-à-dire des *capitaux*.

Assurément celui qui possède les matériaux à trans-

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. de la concurrence, p. 356.

former et les moyens d'existence à consommer pendant le travail, peut imposer sa loi. Mais, comme d'autre part, le capital doit être mis en œuvre sous peine de se détruire, les capitalistes entrent en concurrence, ils rabattent sur leurs prétentions extrêmes et c'est autant de gain pour la société.

Ce gain est même double pour elle, car d'autre part, l'emploi des capitaux signifie que l'on fait exécuter par les forces naturelles ce qui s'exécutait par le travail humain¹, et nous avons vu que finalement, dans ce cas, c'est l'humanité qui est le vrai bénéficiaire.

Ainsi, tous les efforts suscités par l'attrait de la rente et de l'inégalité concourent au progrès, mais, grâce à la concurrence, la rente s'efface graduellement devant lui.

Il va nous mener vers l'égalisation.

II

En dehors de la propriété individuelle, il y a un fonds commun dont les hommes jouissent sur un pied de parfaite égalité; on y trouve l'air, la lumière, la gravitation, par exemple, qui sans valeur profitent gratuitement à tout le monde.

L'égalité parfaite, idéale, existerait si on pouvait comprendre, dans cette communauté, l'ensemble des moyens de satisfaction de tous les besoins. Malheureusement, il n'en peut être ainsi de par le décret de Dieu, et l'existence même de la propriété le prouve.

¹ V *Harmonies économiques*, chap. du capital, p. 245

Mais si la propriété est diversement répartie (ici la question de légitimité intéresse peu), si elle consacre entre les hommes une inégalité, du moins faut-il remarquer que cette inégalité est bien atténuée par l'existence du fonds commun¹. Cela est mathématique ; il est bien certain que la différence entre un et deux est beaucoup plus grande qu'entre cent un et cent deux, par exemple, et cela par la seule addition d'une quantité commune : cent.

Mais si l'existence seule de ce fonds commun atténue en partie l'inégalité, on comprend quel effet puissant d'égalisation on obtiendrait de son extension progressive.

Une question importante, à notre point de vue, est donc celle de savoir si la communauté existante est une quantité fixe, invariable ou au contraire une masse extensible.

Mais c'est précisément le rôle du progrès, nous venons de le voir, de faire tomber successivement dans la communauté les parcelles qu'il arrache à la propriété.

Le progrès n'est autre chose que l'accroissement du nombre des moyens de satisfaction obtenus avec la même somme ou une somme moindre d'efforts.

Mais comme en définitive, grâce à la concurrence, l'action de la nature devient gratuite et que les efforts tendent toujours à se payer le même prix, quelle que soit leur productivité, il en résulte que la partie de la valeur correspondant à la portion du prix anéanti vient accroître la communauté.

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. de la propriété communautaire, p. 287.

Les produits de toute sorte tendent à revêtir et revêtent positivement, de jour en jour, cette condition de gratuité sous laquelle nous sont offerts l'eau, l'air et la lumière ¹.

La progressivité de cette communauté se manifeste matériellement par ce fait remarquable qu'un homme peut consommer en un jour plus qu'il ne saurait produire pendant plusieurs siècles ² et que cela est vrai de tous les hommes à la fois. C'est que tous profitent en commun du travail de la nature; tous participent également au progrès.

Aussi, tout ce qui concourt au progrès, la propriété, la concurrence, le capital, sont de ce chef encore des agents égalisateurs.

Cependant, à propos du capital, une inquiétude subsiste. D'après ce que nous avons vu, le progrès doit coïncider avec la rapide formation des capitaux ³, puisque « leur formation est l'indice que les obstacles autrefois onéreusement combattus par le travail des hommes, sont combattus actuellement par la nature ». Alors, voici l'objection : Si tout le poids du travail est ainsi rejeté sur la nature, que deviendront les ouvriers, ceux qui n'ont comme moyen de subsistance que le travail actuel de leurs bras? Voilà certes qui va rompre l'égalité! Les capitalistes vont grossir indéfiniment la capacité d'achat de leur argent, tandis que le reste de l'humanité perdra de plus en plus les moyens de

¹ V. *Harmonies économiques*, chap de la population, p. 528

² V. *Harmonies économiques*, chap du capital, p. 245

³ V. *Harmonies économiques*, chap du capital, p. 247

s'en procurer. Il y aura antagonisme entre le capital et le travail, et le jeu de la concurrence l'aura provoqué.

Cette concurrence qui nous a paru une force bienfaisante, tant que nous l'avons considérée au point de vue du consommateur, aurait-elle donc quant au producteur des effets nuisibles ?

Assurément, c'est le revers de la médaille ; nous l'avons déjà vu. Puisque l'œuvre de la concurrence consiste à niveler, elle doit nécessairement contraindre les producteurs qui s'efforcent toujours de s'élever au-dessus du niveau ¹. Bastiat lui-même fait cette remarque et cela seul proteste contre le reproche qu'on lui a fait de confondre l'intérêt public avec celui du consommateur ². Il ne néglige pas d'examiner les froissements et les souffrances qui accompagnent l'action de la concurrence ³, et si cependant il s'arrête plus volontiers à l'analyse de ses effets favorables, c'est qu'il importait d'établir la contre-partie des observations des pessimistes qui tenaient les yeux exclusivement fixés sur le côté sombre. Somme toute, Bastiat nous montre qu'il s'agit ici d'établir la balance entre les deux effets de la concurrence au point de vue de l'existence et du bien-être général des travailleurs.

Dans l'espèce, la question sur le terrain pratique est celle-ci : La concurrence que se font les ouvriers entre eux peut-elle les priver de salaires, ou du moins abaisser les salaires au point de les empêcher de participer au

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. de la concurrence, p. 385

² Cossa, *Histoire des doctrines économiques*, p. 381

³ V. *Harmonies économiques*, chap. de la concurrence, p. 385.

progrès que d'autre part elle fait naître? Si oui, les avantages en reviendraient aux capitalistes seuls, tandis que, seuls, les ouvriers en auraient les inconvénients; la concurrence creuserait un fossé de plus en plus infranchissable entre les classes de la société.

En réponse, Bastiat reprend sa théorie de l'accroissement indéfini des besoins humains¹, puis, il montre que chaque découverte nouvelle, en mettant des bras en disponibilité, libère aussi un capital correspondant. Celui-ci ayant toujours besoin d'un nouvel emploi pour subsister, occupe les activités disponibles à satisfaire les besoins nouveaux.

Bastiat envisage les choses d'un peu haut et d'une façon un peu trop générale; nous ne le trouvons pas assez soucieux des crises parfois terribles qui proviennent des a-coups dans la marche du progrès, car il faut avouer que cette force ascensionnelle qui élève l'humanité, agit parfois bien brutalement. Mais enfin, cela n'infirme en rien la vérité générale de son observation; le progrès, la concurrence, ne suppriment jamais définitivement le travail nécessaire aux ouvriers; nulle époque ne pourrait être mieux choisie pour l'affirmer que la nôtre depuis que Bastiat le fit. Une fois de plus il faut constater que le mieux ne va pas sans quelques maux; mais aux maux de la concurrence, l'humanité apprend chaque jour à opposer deux puissants remèdes, la prévoyance et l'association. Aussi, en définitive, la balance entre les désavantages et les bienfaits de la

¹ *V. Harmonies économiques*, chap des besoins, efforts, satisfactions, p 60 et suiv. Franklin

concurrence se montre-t-elle favorable aux travailleurs. Ne leur enlevant pas leurs moyens de subsistances, elle leur permet de participer au progrès général. Elle les élève continuellement vers un niveau qu'elle ne permet à personne de franchir et les rapproche, par conséquent, de plus en plus de la classe des propriétaires.

— Mais il faut remarquer, en outre, que si les avantages même légitimes que les plus favorisés ou les plus habiles peuvent se procurer, leur échappent, du moins lorsqu'ils sont assez élevés pour menacer l'égalité, les maux d'autre part n'accablent pas seulement quelques individus, mais se répandent aussi comme les biens sur l'humanité, réalisant ainsi *l'assurance universelle*. Mais il ne faut pas se faire illusion; et ce fait même rend le progrès très lent en le généralisant, la grande loi de solidarité lie les uns aux autres tous les peuples de la terre. « Il semble, dit Bastiat, que la providence n'ait pas voulu qu'un peuple s'élevât au-dessus d'un autre au-delà de certaines limites : Ainsi dans le vaste ensemble comme dans les moindres détails de la société humaine, nous trouvons toujours que des forces admirables et inflexibles tendent à conférer en définitive, à la masse, des avantages individuels ou collectifs et à ramener toutes les supériorités sous le joug d'un niveau commun, qui, comme celui de l'Océan dans les heures de flux, s'égalise sans cesse et s'élève toujours¹. »

L'assurance, la mise en commun des gains et des

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. de la population, p. 533.

perles de chacun, n'est-ce pas là le levier le plus puissant pour l'égalisation de l'humanité?

— Cependant Bastiat discerne dans les faits un processus peut-être encore plus favorable. Il est propulsé par la loi de la distribution, qui dans le progrès réserve une plus belle part au travail qu'au capital¹, et qui n'aboutit à rien moins qu'à la suppression même des classes sociales.

Partant de ce fait qu'une augmentation de capital accroît le bien-être général, il formule cette loi. « A mesure que les capitaux s'accroissent, la part absolue des capitalistes dans les produits totaux augmente, et leur part relative diminue. Au contraire les travailleurs voient augmenter leur part dans les deux sens². »

La part relative des capitaux diminue, c'est un fait, à mesure que les capitaux abondent, l'intérêt baisse. La part absolue des capitaux augmente : si l'intérêt baisse, c'est que d'autre part les capitaux s'accroissent. Et la combinaison de ces phénomènes corrélatifs, accroissement du capital et diminution d'intérêt, s'accomplit *nécessairement* de telle façon que le produit total augmente sans cesse.

Ainsi la situation du capitaliste sera de moins en moins enviable, ne conférant pas de privilège ; de plus il deviendra facile aux travailleurs de devenir capitalistes pour assurer le bien-être de leurs vieux jours.

Il n'y aura donc plus dans la société, parmi les gens

¹ V. *Harmonies économiques*, chap du capital, p 249

² V. *Harmonies économiques*, chap du capital, p 249

intéressants, guère que des travailleurs capitalistes. Ce sera la fusion, l'égalisation dans le mieux.

*
* *

Voilà un des aperçus les plus reconfortants de l'économie sociale. Nous avons vu la propriété s'attaquer successivement à tous les obstacles, utilisant le capital pour diriger contre eux les forces de la nature, enfin la concurrence rendre l'utilité ainsi obtenue de plus en plus gratuite, commune, en l'attachant progressivement au domaine de la propriété individuelle. C'est un cycle parcouru sans cesse dans une ascension continue vers le mieux et l'égalité.

Est-ce à dire que le jeu de ces lois si favorables doit mener à l'égalité absolue ? Assurément non, nous avons vu qu'il faudrait pour cela la communauté intégrale de tous les moyens de satisfaction, ce qui est essentiellement impossible.

Bastiat lui-même proteste contre cette idée et nous donne, avec la clarté merveilleuse à laquelle il nous habitue, le terme exact de comparaison : « On dira que ces lois doivent mener à l'égalité absolue ; pas plus que le rapprochement de la droite et de l'asymptote n'en doivent amener la fusion ¹. »

Puis il résume le destin de l'Humanité, élévation du niveau général, rapprochement indéfini des classes, diminution relative quant au nombre des couches so-

¹ V. *Harmonies économiques*, Chap. de la population, p. 534

ciales extrêmes et extension des couches intermédiaires¹.

Le résultat matériel et palpable pour chaque individu est que de plus en plus pour un travail détermine chacun obtiendra une somme de satisfactions qui doit s'accroître et s'égaliser.

C'est précisément le contraire de la théorie ricardienne qui prétend que l'humanité est obligée de donner une somme de travail toujours croissante contre une égale quantité de subsistance, ou, ce qui revient au même, recevoir une quantité décroissante de subsistance pour un même travail, tandis que les propriétaires voient au contraire croître leurs richesses ; tout cela par le seul développement de la population.

A notre avis, Bastiat a montré suffisamment les vices et l'étréitesse du point de vue de Ricardo. Et quant à l'accroissement de la population, non seulement il pense qu'il ne nuit en rien à l'humanité, mais encore qu'il profite à tous les travailleurs comme au propriétaire foncier.

Mais nous tombons ici dans le problème de la population.

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. de la population, p. 331

CHAPITRE III

MISÈRE.

L'intérêt personnel au moyen du capital réalise sans cesse le progrès dont l'humanité entière bénéficie grâce à la concurrence. C'est ce que Bastiat nous a démontré au cours de sa minutieuse analyse.

Mais alors, comment se fait-il que le bien-être ne se soit pas accru et répandu très rapidement ? Car c'est un fait qu'il y a des malheureux qui ne méritent pas de l'être.

Bastiat en voit la raison dans l'ensemble des causes perturbatrices qu'il réunit sous la dénomination de *spoliation*. Malthus et les pessimistes en accusent le principe de la population.

Il est étrange que ce problème de la population ait été de toutes les questions économiques le plus fertile en malentendus. Bastiat consacre une bonne partie d'un chapitre à les dissiper au bénéfice de Malthus, et cela a suffi pour faire naître à propos de lui de tout aussi graves erreurs ; nous serons obligé nous-même de nous essayer à les rectifier à notre tour.

À vrai dire toutes ces erreurs proviennent d'un défaut d'attention et de soin dans l'étude de cette

question intéressante ¹. Celles que Bastiat a réfutées, avaient été d'autant plus inévitables à leurs auteurs qu'elles leur fournissaient un moyen commode de repousser une théorie gênante pour leur système ².

A voir ainsi Bastiat s'efforcer de rétablir la vraie théorie de Malthus, on s'est imaginé qu'il la défendait dans l'intérêt de la sienne propre, qu'il s'attachait à en réfuter les critiques pour en conserver le bénéfice.

Mais comme d'autre part quelques passages des *Harmonies* et quelques notes posthumes, destinées à compléter le chapitre de la population reste inachevé, se mettent nettement en opposition avec la théorie de Malthus, on cite aussitôt à l'étrange contradiction ³. Voilà le malentendu. Nous protestons contre cette accusation gratuite ; il suffit de lire avec soin l'œuvre de Bastiat pour se persuader qu'il ne s'est jamais contredit à ce sujet, car jamais il n'a accepté nulle part la théorie de Malthus. Il la tenait pour incomplète, et en l'espèce, ce vice équivalait à ses yeux à une *erreur* ⁴ capitale.

Si cependant il a tenu à redresser cette théorie, c'était pour faire ensuite une œuvre utile en reposant en elle non pas une théorie faussée, ce qui n'eût

¹ V. A. Jone, *La population*, Introduction, p. 9, 1 — Levasseur, « On cite plus souvent Malthus qu'on ne lit son ouvrage » *La population française*, tome III, chap. I, p. 3

² V. *Harmonies économiques*, chap. de la population, p. 498 et suiv. — E. Levasseur, *op. cit.*, tome III, livre IV, chap. I, p. 7

³ Cossa, *Histoire des doctrines économiques*, p. 384

⁴ *Harmonies économiques*, chap. de la population, p. 520, c'est le mot même dont il se sert.

rien prouvé, mais bien la véritable théorie de Malthus ; il ne se souciait pas de donner des coups d'épée dans l'eau

Jamais, certes, Bastiat n'a pensé qu'il existât un antagonisme social qui fait que l'homme tend à multiplier *au-delà* ¹ de ce que les moyens d'existence ne le permettent ; ni même que le principe de population pût entraver de plus en plus la marche de l'humanité vers le progrès et le bien-être.

Bien au contraire, sa théorie là-dessus tient dans deux propositions nettement opposées.

— La population ne peut pas constituer un danger.

— La population est par elle-même un élément de progrès et de bien-être pour l'humanité.

I

La population ne peut pas être un danger, c'est là en quelque sorte le côté négatif de la thèse de Bastiat, l'affirmation de sa confiance, en opposition aux craintes éprouvées par Malthus ².

Celui-ci pense : Dieu a pris beaucoup de soin des espèces, mais peu des individus ³ ; les êtres animés sont doués d'une fécondité si débordante que les

¹ Malthus, *op. cit.*, livre I, chap I, p 4

² L. Hoffman, *Die Bevölkerungszunahme ist keine Gefahr / Gegen die Malthusianer*, 1892. (L'accroissement de la population n'est pas un danger.)

³ V Malthus, *Essai sur le principe de la population*, 2^e édition française, Genève-Paris 1823. Livre I, chap I, p 3 et suiv.

germes ne peuvent tous se développer et que beaucoup de rejetons doivent souffrir et même mourir prématurément.

L'homme ne fait pas physiologiquement exception à cette loi ; cependant il est prévoyant et peut par sa volonté mettre obstacle à la multiplication fatale. Mais sa volonté seule, qui se manifestera par le « *moral restraint* »¹, pourra éviter l'action répressive du vice, de la misère et de la mort. Il faut donc que l'humanité entière se soumette le temps convenable à un régime ascétique. Mais quel apôtre espère assez effrayer ou persuader les hommes pour parvenir à ces résultats !²

Il arrivera donc fatalement que ces hommes, par leur organisation même, tomberont dans la famine, le vice, la misère progressive.

De tout ceci, que retient Bastiat ?

Que l'homme, comme tous les êtres vivants, mais moins qu'eux cependant³, a une tendance physiologique à multiplier plus que ne le permettent l'espace et l'aliment⁴.

Puis, qu'à cette trop luxuriante faculté de multiplication, deux séries d'obstacles sont opposés : les obs-

¹ Malthus, *op cit*, livre I, chap II, p 20 et suiv P. 24
« ... L'abstinence du mariage, jointe à la chasteté, est ce que j'appelle contrainte morale » — V ce qu'on a entendu par contrainte morale : Joug, *De la population*, p 169 et suiv

² V. L. Levasseur, *La population française*, tome III, livre IV, p. 10

³ V. *Harmonies économiques*, chap. de la population, p. 506 et 512

⁴ V. L. Levasseur, *Population française*, tome III, livre IV, chap I, p. 24.

tacles préventifs et les obstacles répressifs, les uns ayant d'autant plus d'action que les autres en ont moins¹

Voilà, dans la théorie de Malthus, les seules choses qu'accepte Bastiat. Et comment pourrait-il faire autrement?

Faudrait-il, pour rejeter la thèse, qu'il s'inscrivît en faux contre toutes et chacune de ses propositions, même contre celles dont les faits établissent l'exacte vérité d'une façon évidente? Ce sont précisément celles qu'il a reçues, les seules; cela autorise-t-il à penser qu'il se range entièrement à l'avis de Malthus?

Assurément non; et d'autant moins qu'il s'écarte aussitôt de lui en affirmant que la *contrainte morale*, la volonté, n'est pas le *seul* obstacle préventif qui s'oppose à la loi de la population².

La faculté physiologique de reproduction chez l'homme est limitée en fait par d'autres causes inhérentes à sa nature, à son état social et à des circonstances extérieures.

Si bien que cette force limitative qui, chez les végétaux et les animaux, ne se manifeste que sous forme de souffrance et de destruction³, apparaît aussi chez l'homme comme force préventive intelligente. La loi de la population n'est plus seulement une loi naturelle, mais aussi une loi sociale.

¹ Malthus, *op cit*, livre I, chap II, p. 26

² V A Joire, *De la population*, p. 170 et 171, interprétation inouïe de la « contrainte morale » Ce serait une contradiction de la part de Malthus, car c'est là un vice, et il oppose le vice et la mort à l'obstacle préventif la « contrainte morale ».

³ V. *Harmonies économiques*, chap. de la population, p. 511

La nature n'a pas traité l'homme comme les autres créatures; elle a multiplié les obstacles préventifs¹. L'ignorance dans laquelle l'enfance peut être entretenue; la pudeur qui lui succède et qui est un sentiment de la dignité de la personne que l'homme seul peut posséder; enfin la chasteté que la volonté humaine a quelquefois la force d'imposer et qui est précisément le seul obstacle que Malthus signalait.

De plus, l'état de société qui est pour l'homme l'état de nature², apporte encore des entraves à la loi de la multiplication. C'est tout naturel, car cette loi lui est nuisible, et, par une réaction semblable à celle qui se produit contre toute chose qui lui cause un dommage, elle lui oppose des règles, règles morales, véritables lois sévèrement sanctionnées par l'opinion publique. C'est ainsi qu'elle a réglementé les relations de personnes de sexe différent, impitoyable à ceux qui s'en affranchissent et punissant toujours leurs écarts indépendamment même de toute loi positive.

« Qu'est-ce que cet honneur si délicat, dit Bastiat³, cette rigide réserve, si généralement admise, même par ceux qui s'en affranchissent, ces institutions, ces difficultés de convenance, ces précautions de toutes

¹ V. Fourier. Remèdes naturels à la croissance de la population : 1° exercice intégral, 2° gastrosophie; 3° vigueur des femmes; 4° mœurs phanérologiques

² Bastiat s'acharne, avec une puissance de logique admirable, contre les sophismes de Rousseau. V. *Harmonies économiques*, p. 37, et généralement tout le premier chapitre, Organisation naturelle et organisation artificielle.

³ V. *Harmonies économiques*, chap. de la population, p. 516.

soites, si ce n'est l'action de la loi de limitation manifestée dans l'ordre intelligent, moral, *preventif*, et par conséquent exclusivement humain? »

Si, grâce à ces règles, les mariages ne se font dans la société qu'à un âge beaucoup plus élevé que celui auquel apparaît la puberté, c'est encore autant d'action qu'il faut reconnaître à l'obstacle *preventif*¹.

Enfin, Bastiat critique cette formule de Malthus : la population tend à se mettre au niveau des moyens de *subsistance*². Il fait remarquer que J.-B. Say déjà a remplacé très judicieusement ces mots : « moyens de *subsistance* » par ceux-ci : « moyens d'*existence* »³.

Les moyens de subsistance sont une quantité qu'on pourrait à la rigueur déterminer d'une manière fixe ; les moyens d'existence, au contraire, ne sont pas une chose absolue et uniforme, ils ont une limite inférieure dans les moyens de subsistance, mais n'en ont pas de supérieure.

L'homme a une aspiration invincible à s'élever ; ses besoins embrassent de jour en jour un cercle plus étendu⁴ ; (c'est toujours la théorie de l'accroissement indéfini des besoins humains)

Dès lors, il va sans dire qu'il repugne à descendre,

¹ V. Ch. Bertheau, *Essai sur les lois de la population*, chap. VI, p. 272 et suiv.

² Malthus, *op. cit.*, livre I, chap. I et chap. II, p. 19-20-37, etc.

³ *Harmonies économiques*, chap. de la population, p. 520, 504, 506.

⁴ *Harmonies économiques*, chap. besoins, efforts, satisfaction, p. 60-61, chap. des besoins de l'homme, p. 67-69-63, 521-532, chap. de la population.

d'autant plus fortement que l'*habitude* rapidement prise du bien-être l'incite à se maintenir au rang qu'il a conquis et à déployer toute son énergie pour y parvenir¹.

Cet effet produit par l'habitude, ce rôle dans l'économie humaine, Bastiat le compare à la fonction des valves de notre système artériel qui s'opposent à toute marche rétrograde². Par elle, l'humanité, toujours poussée vers des régions plus élevées, ne peut s'arrêter à aucun degré de civilisation³.

Ainsi donc, tout en admettant que la population tende à se mettre au niveau des moyens d'*existence*, comme ceux-ci sont une quantité sans cesse grossissante, nous n'avons cependant pas à nous épouvanter de ce fantôme de la misère progressive qu'agite si funèbrement Malthus.

Bien au contraire, c'est l'aisance de plus en plus grande qui paraît assurée à l'humanité par cette poussée instinctive au progrès.

Le progrès, en effet, implique un usage de plus en plus éclairé de la limitation préventive ; et comme les redoutables obstacles répressifs doivent disparaître à mesure que les obstacles préventifs se multiplient, jamais la population ne croîtra plus vite que les moyens d'existence et à plus forte raison que les moyens de subsistance.

¹ C'est l'idée qu'on retrouvera plus tard dans H. Spencer, sous la forme d'une opposition entre la procréation et « l'individuation ».

² *Harmonies économiques*, chap. de la population, p. 521, 532.

³ Malthus avait entrevu cet argument présenté par Bastiat. V. E. Levasseur, *Population française*, tome III, livre IV, chap. I, p. 7, en note.

Pour Bastiat donc, la tendance physiologique à multiplier ne constitue pas pour l'humanité un danger; nous voilà déjà bien loin de la théorie de Malthus¹

Dans tous ces développements, une condition essentielle, toujours présente quand il s'agit d'une thèse de Bastiat, est que le milieu soit celui de la liberté. C'est dans ce milieu seul que peuvent se produire ces heureux résultats

Cela importait à dire, car on entend souvent des partisans d'un régime de contrainte invoquer à leur profit l'argument capital de Bastiat : l'action conservatrice de l'habitude dans le bien-être.

Les socialistes n'y manquent pas lorsqu'on leur objecte que, si réellement leur système assure à chacun les moyens d'existence et même le bien-être, il doit conduire fatalement à la multiplication ininterrompue et aboutir en définitive à la misère.

Mais il faut bien se persuader que chez eux cet argument a perdu toute force et toute valeur, l'existence et le bien-être garantis, l'obstacle signalé par Bastiat disparaît; c'est qu'en effet s'il réside dans l'habitude, son ressort cependant se trouve dans le merveilleux mécanisme de la *responsabilité* que le système socialiste détruit. Or, ce n'est pas à ce point de vue, plus qu'à

¹ V dans un ordre d'idées semblables l'opinion si originale de Fourier, *Fausse industrie*, tome I, p 560, *Nouveau monde*, p. 535-538.

d'autres, que la fraternité¹, le point d'honneur², l'attraction passionnelle³ ou la vigilance de l'État⁴ pourraient le remplacer. Les socialistes ont mis ce bien si puissant.

Si l'habitude que l'on prend du bien-être enseigne aux hommes, dans un régime de liberté, les moyens de le conserver et les incite à faire les efforts nécessaires pour cela, c'est qu'elle déclanche, pour ainsi dire, la responsabilité; ils sentent un intérêt direct et immédiat à agir. Un père qui se voit dans l'obligation d'élever ses enfants prendra certainement sur lui de n'en avoir pas plus qu'il n'en peut nourrir.

La responsabilité de l'homme est son suprême agent d'éducation, dit Stuart Mill⁵, on peut ajouter un stimulant énergique. Aussi le système de liberté se ramène philosophiquement à développer le plus possible le sentiment de la responsabilité⁶.

Au contraire, dans ces systèmes qui enseignent au peuple à tout attendre du gouvernement qui rendent l'expérience elle-même inefficace et frappent d'inertie la responsabilité⁷, l'habitude du bien-être si elle existe ne peut empêcher la multiplication excessive et devient seulement une cause de souffrance de plus.

¹ Cabet, *Voyage en Icarie*

L. Blanc, *Organisation du travail*

³ Louvier, *Unité universelle*, tome II

⁴ Renard. Shœffle, *Quintessence du socialisme*, p. 83

Stuart Mill, *La liberté*, p. 129-130

⁶ V. Deschamps, *Cours*, 1899-1900

V. E. Levasseur, *op. cit.*, tome III livre IV, chap. I, pages 8 et 18.

II

Nous avons vu que pour Bastiat, la tendance physiologique de l'homme à multiplier ne peut constituer un danger dans un système de liberté, grâce aux nombreuses formes sous lesquelles se manifeste la loi de la limitation préventive.

Mais il va bien plus loin. Son idée profonde, c'est que dans les sages limites où la population se développe en fait, son accroissement est un élément même du progrès.

Cette idée, dont on retrouve les traces çà et là dans les *Harmonies*¹ et dans des notes posthumes sans ordre et restées sans développement, est en quelque sorte le côté positif de sa démonstration et devait faire le fond de sa théorie générale².

Elle est assurément en opposition absolue avec la thèse de Malthus³; elle nous conduit à voir harmonie où celui-ci voyait discordance, mais loin de constituer une contradiction avec les développements précédents, elle n'en est que la suite attendue.

¹ *Harmonies économiques*, chap. de l'échange, p. 115, 116, 120; chap. de la propriété foncière, p. 334, chap. service privé, service public, p. 536, chap. causes perturbatrices, p. 567.

Il recommande dans ses notes d'insister particulièrement sur cette idée.

² Cette thèse de Malthus, renforcée plus tard par la théorie du rendement moins que proportionnel de Stuart-Mill; nous n'en parlons pas ici, car lors même qu'elle serait exacte, elle n'infirmerait en rien la théorie de Bastiat qui repose sur un accroissement de population suffisamment modéré pour qu'il ne soit pas nuisible. La diminution progressive du rendement serait un frein de plus pour la population.

Malheureusement Bastiat n'a laissé sur ce point qu'une ébauche; mais elle permet de se rendre compte de la théorie qui en serait sortie et d'apprécier la valeur des arguments qui se présentent.

Dans le chapitre de l'échange ¹ Bastiat prouve que dans l'isolement nos besoins dépassent nos facultés, tandis que dans l'état social, nos facultés dépassent nos besoins. Ce phénomène tient à ce que l'état de société permet la division du travail, l'augmentation du capital, le perfectionnement de l'échange; qu'il permet, autrement dit, de rejeter de plus en plus sur la nature le poids de la production, de développer l'utilité gratuite, de réaliser le progrès.

Ces avantages seront d'autant plus considérables qu'on pourra tirer de chacun d'eux le plus grand parti possible. D'une part, l'association des efforts permet d'atteindre des résultats qu'un homme isolé ne peut espérer; d'autre part, il n'est pas nécessaire de rappeler les immenses profits que l'on peut retirer d'une division de plus en plus profonde du travail au point de vue de la rapidité et de la qualité de la production. Or la condition essentielle pour tout cela est la densité de la population; « une génération plus nombreuse ², c'est une meilleure séparation d'occupations, c'est un nouveau degré de supériorité donnée aux facultés sur les besoins ³. »

¹ *Harmonies économiques*, chap de l'échange, p 108 et suiv.

² Notes posthumes

³ *V contra* Stuart-Mill, *Principes d'économie politique*, tome IV

C'est encore un accroissement progressif de population qui permettra une augmentation rapide du capital¹, c'est-à-dire des instruments par lesquels nous ferons de plus en plus contribuer les forces et les agents naturels à la production. C'est ici surtout que l'heureuse influence de la loi de multiplication se fera sentir.

Les machines, ces esclaves d'acier, sont en général fort coûteuses, et cependant leur emploi n'est possible que si, en réalisant une économie sur le mode de production jusque-là usité, elles produisent encore une rémunération suffisante pour payer l'intérêt des capitaux engagés et leur détérioration par l'usage.

Cette antinomie apparente du meilleur marché produisant davantage ne peut se résoudre que par une grande densité de population. Si le livre qui coûtait un prix mabordable pour beaucoup, avant l'imprimerie et ses perfectionnements, est cédé aujourd'hui à un prix infime, c'est que d'innombrables exemplaires sont vendus et rapportent au total une somme qui solde tous les frais et laisse encore un bénéfice.

L'accroissement de la population est donc un élément essentiel à l'accroissement du capital, et s'il est vrai, comme le dit Bastiat², que le capital possède en lui-même une force de progression (*vires acquirit eundo*), nous devons assister au merveilleux spectacle de l'humanité s'élevant en un cycle sans cesse parcouru : le capital poussant au progrès, le progrès procurant une

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. du capital, p. 217.

² V. *Harmonies économiques*, chap. du capital, p. 217.

croissance de population dans de sages limites, et cet accroissement à son tour réagissant favorablement sur le capital.

Enfin, dans le domaine de l'échange encore, l'accroissement de la population à lui seul équivaut à une série de perfectionnements que l'on s'efforce péniblement de réaliser.

L'échange a l'avantage de procurer à chacun les moyens de satisfaction qu'il recherche, avec une économie d'efforts. Tout perfectionnement dans l'appareil de l'échange rend plus considérable cette économie; c'est pour en profiter que l'on crée des routes, des canaux, des ponts, des voies de fer, que l'on imagine la monnaie et les banques, qu'en un mot on réduit les obstacles, qu'on resserre les relations commerciales.

Mais un rapprochement matériel des hommes dû à l'accroissement de la population doit avoir le même effet et il a de plus l'avantage de s'opérer tout seul, sans coûter un effort, puisqu'il est le résultat du jeu d'une loi naturelle.

Ainsi, avec l'assurance, que l'organisation de l'homme le garantit, dans un régime de liberté, contre les dangers du trop-plein de la population, la tendance à multiplier, loin d'accumuler sur l'humanité les maux les plus redoutables, est au contraire une garantie de plus pour sa prospérité.

Ces aperçus si consolants sont bien assurément ceux de Bastiat; quoique quelques-unes de ces idées aient

seulement à peine ébauchées par lui, on a l'assurance qu'il les aurait mentionnées et développées dans le chapitre qu'il voulait y consacrer

Il faut convenir que les moins optimistes et les plus prévenus ne peuvent manquer de goûter nombre de si bonnes raisons pour se rassurer et croire à une certaine harmonie sociale dans le principe de population. Dans une question de cette importance, il serait bien intéressant de trouver une formule exacte, mais Bastiat affirme que Malthus n'avait pas pensé la donner d'une façon mathématique¹, et quoi qu'il en soit, il ne la reçoit pas. Il regrette de ne pouvoir l'exposer lui-même, car les données du problème, « moyens d'existence, empire moral de la volonté, action fatale de la mortalité »², sont si variables qu'elles s'opposent à toute précision.

De nos jours, M. Levasseur, à qui revient le dernier mot sur cette question de la population, pense encore comme Bastiat, que « les lois expérimentales de la population ne sauraient être renfermées dans « une simple formule »³.

Il faut donc s'en tenir à reconnaître simplement une tendance favorable à l'humanité, une certaine Harmonie, sans espérer préciser davantage.

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. population, p. 107 et suiv. *Contra* L. Levasseur, *La population française*, tome III, liv. IV, chap. I, p. 7

² Comp. L. Levasseur, *op. cit.*, tome III, liv. IV, chap. I, p. 27

³ V. L. Levasseur, *Population française*, tome III, liv. IV, chap. I, p. 21

Ce serait peut-être aller trop loin que de la croire aussi favorable que Bastiat la présente, mais il est évident qu'il y a bien là cependant de quoi repousser les craintes dont s'assombrissait l'école classique.

Assurément si l'harmonie sociale se manifestait avec toute la force « prodigieuse » que lui trouve Bastiat, elle aurait déjà triomphé complètement du pauperisme et de la misère qui du moins n'existeraient plus à l'état de crise dans nos sociétés.

Cependant, il ne faut jamais oublier que Bastiat se place toujours dans un milieu spécial, le régime de liberté, qui comporte pour chacun pleine et entière responsabilité, et qu'en particulier dans la question de population, au point de vue théorique, il désapprouve comme funestes toutes les mesures soit-disant humanitaires¹ que l'on prend dans notre société et qui affaiblissent le sens de la responsabilité.

Quoi qu'il en soit, si la vieille question de la population reprise et ravivée par Malthus à autrefois, dans l'antiquité, cause des inquiétudes aux philosophes grecs², elle n'a ému depuis personne du moins sérieusement ni longtemps, en dehors des pessimistes. Dès l'époque de la domination romaine³, nous remarquons que de tous temps peuples et gouvernants⁴ se

¹ V. *Harmonies économiques*, chap. responsabilité, p. 617 et 618; population, p. 532

² Aristote, *les Lois*, l. IV, Platon, *République*, L. V, V les propositions assez piquantes qu'il expose pour arrêter le développement de la population

³ Législation romaine. Lois Julia et Pappia poppea

⁴ Bodin, *Les six livres de la République*, ordonnance d'Henri

sont efforcés de grossir par tous les moyens le chiffre de la population sans crainte pour l'avenir de l'humanité¹.

On s'effraye même chez nous de la modération constatée dans l'accroissement du nombre des nationaux et l'on crie à la dépopulation.

Le spectacle du pauperisme progressif n'a donc jamais terrifié les peuples et, sur ce point, l'opinion universelle à laquelle Bastiat en toutes circonstances attache tant de prix, lui eût certainement fourni son argument préféré.

IV du 8 avril 1599, Locke, Vauban, Mirabeau *L'Ami des hommes*, tome I, p. 10 et 52

¹ Il est vrai qu'ils se placent à un point de vue différent, celui de la défense du territoire et de l'équilibre des États. Mais dans ce cas même, s'ils avaient eu réellement à un danger fatal pour l'humanité, il nous semble que, devant l'impuissance de la législation nationale, ils auraient songé à une entente internationale pour ne point favoriser chez eux l'accroissement de la population. C'est le procédé toujours employé pour opérer les réformes qui intéressent l'humanité et qu'on ne saurait introduire dans un État isolé sans lui être nuisible. Il est donc vraisemblable qu'on eût lut pour la population comme on a essayé de le faire à la conférence de Berlin en 1890, aux congrès de Zurich (1893), de Bruxelles et de Paris (1900), pour la réglementation internationale du travail et encore comme à La Haye pour éviter la guerre qui n'est cependant qu'une institution appelée tôt ou tard à disparaître par la logique des institutions.

CONCLUSION

L'impression qui persiste après la lecture des *Harmonies*, est celle que procure le commerce d'une âme d'élite. Le contact de cette âme généreuse, enthousiaste comme celle d'un enfant, simple jusque dans ses élans les plus poétiques, rassure et reconforte.

Passionné pour le bien, Bastiat fait tout naturellement le sacrifice de son goût pour la retraite studieuse et se donne tout entier à l'œuvre qu'il poursuit avec la conviction et l'aide de l'apôtre.

Esprit original et très brillant, il nous conte avec une spirituelle naïveté les espérances et les rêves de son cœur débordant de bonté et de confiance.

Tel nous apparaît le plus brillant défenseur de cette école à laquelle on reproche d'être la théorie de l'égoïsme le plus inhumain.

L'excellence d'une nature si noble se manifeste dans toute son œuvre et toutes ses idées; si bien que sa conception même du monde social en est influencée.

Il espère être entendu en faisant appel à toutes les bonnes volontés, et voit se rallier autour de lui tous les partis dans une conciliation pleine de promesse. C'est peut-être en ce point qu'il se montre optimiste, mais ce n'est pas là ce que veulent dire ceux qui lui donnent cette épithète.

Cependant, il connaît l'homme et ne pense pas obtenir sa soumission aux lois de l'ordre naturel autrement qu'en lui montrant qu'il y trouvera son intérêt direct comme celui de la société tout entière.

Sans doute sa conception un peu subjective du monde social est un défaut chez un théoricien, elle le pousse parfois à reconnaître trop rapidement l'harmonie dans les phénomènes ; mais il n'en fait pas moins œuvre scientifique.

Persuadé que la justice a un rôle prépondérant dans la répartition sous un régime de liberté, il cherche à le prouver et s'arrête d'instinct au moyen le plus direct et le plus sûr pour y parvenir ; il nie la rente. C'est là une erreur initiale, et nous assistons tout le long de sa démonstration au curieux spectacle d'un esprit profondément analytique, d'un jugement sûr, qui, mal à l'aise dans la voie de l'erreur, devie inconsciemment par la puissance de sa logique et aboutit, en définitive, à la vérité exacte, que par instinct il avait faussée en l'exagérant.

Ainsi jamais chez lui les entraînements de l'imagination ne l'ont fait tomber dans le domaine de la fantaisie d'une façon définitive.

Si la réaction qu'il a entreprise contre le pessimisme économique n'a pas produit l'effet qu'il espérait, si elle n'a pas amené sur tous les points un revirement d'opinions et de tendances, elle a du moins certainement montré l'exagération des craintes nées des théories de malheur¹. Il a montré que le principe de population

¹ Cependant, c'est peu après que Stuart Mill préconisait l'état

n'était pas fatal à l'humanité ni la misère inévitable, préparant ainsi par avance les moyens de repousser la confirmation de la théorie pessimiste que Stuart Mill devait formuler dans la loi du rendement non proportionnel¹.

Mais ce qui est d'une importance plus considérable, c'est l'enseignement que nous devons tirer du spectacle des efforts, aussi pénibles que vains, faits par Bastiat pour justifier le régime de liberté

Toutes ses qualités éminentes, sa logique si serrée, sa profondeur de vue, ses facultés analytiques, ont été impuissantes pour asseoir la liberté sur la base inébranlable de la justice. On peut donc considérer sa tentative comme définitive et concluante; on ne saura jamais mieux réussir. Il faut après cela tenir pour assuré que l'on fait fausse route en cherchant à fonder un système social uniquement, ou même principalement, sur une autre base que l'utilité, car toute autre base, si recommandable soit-elle, peut être contestée. Il faudra désormais s'attacher à rechercher simplement l'utilité dans le fonctionnement de la liberté économique.

C'est ainsi que Bastiat nous prépare à l'avènement de l'individualisme utilitaire qui devait bientôt apparaître après lui.

stationnaire dans ses principes d'économie politique, sous la pression des craintes suggérées par le pessimisme. Nous ne parlons pas des théories des socialistes que le pessimisme favorisa trop pour qu'ils ne s'en servissent point

¹ Stuart Mill, *Principes d'économie politique*, livre IV.

C'est un titre à notre reconnaissance qu'il convenait de signaler à côté du mérite modeste qu'on lui reconnaît ordinairement d'exercer les penseurs à rechercher les combinaisons harmoniques qui peuvent se remarquer dans les phénomènes sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

BASTIAT. — *Œuvres complètes*. Edition Guillaumin, 1851 ;
2^e édition, 1862-1864 ; dixième réimpression, 1893. 7
volumes.

J. GARNIER — *Du principe de la population*. Paris, 1857.

R DE FONFENAY. — *La question de la rente* *Journal des
economistes*, mai 1860.

SHULZE-DELITZSCH. — *Capital zu einen deutschen arbeiten
Katechismus*, 1863

LASSALLE — *Herr Bastiat-Shulze von Delitzsch, der ökonomische
Julian, oder Kapital und Arbeit* Leipzig, 1864 ; tra-
duction Malon, 1880

P -A. BOUTRON — *Theorie de la rente fonciere* Paris, 1867,
p. 381 et suiv

DUBOST — *La rente* *Journal des economistes*, nov. 1868.

WOLKOFF. — *Rente des emplacements* *Journal des écono-
mistes*, nov 1870

Eugene DUHRING — *Kritische Geschichte der Nationalöko-
nomie und des Sozialismus*. Berlin, 1871 , 3^e édition, 1879,
chap III, section 7 Bastiat

CAIRNES — *Essay in political economy*. London, 1873, p. 319
et suiv

DUPRAT. — *Bastiat, sa vie, ses écrits et ses idées économiques*,
Paris, 1878

BONDURAND — *I Bastiat* Paris, 1879

D. DAVIDSON — *Bidiag till jordrenteteorien historia.* —
Etude sur l'histoire de la théorie de la rente fonciere, 1880.

JOIRE. — *La population, richesse nationale, appréciation vraie des principes de Malthus*, 1885.

GIDE. — *La notion de la valeur dans Bastiat au point de vue de la justice dans la répartition. Revue d'économie politique*, tome I, p 249 et suiv , 1887.

M. BLOCK. — *Progrès de la science économique depuis Ad. Smith*. Paris, 1890; chap. XX, 2^e édition, 1897.

BERTHEAU. — *Essai sur les lois de la population*, 1892.

ANDLER. — *Les origines du socialisme d'Etat en Allemagne*. Paris, 1897; introd. et chap. V : De la valeur sociale. La polémique contre Bastiat. Lassalle, p. 219 et suiv.

C. SENTROUL. — *Les Harmonies économiques de Bastiat*. Association catholique, n^o du 15 septembre 1901.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

- La Physiocratie, l'Ordre naturel, les lois naturelles, l'idée d'Harmonie sociale et la liberté économique Le danger des théories de l'école classique pour la liberté La réaction, Bastiat, p 5 à 7.
- Biographie de Bastiat, p 8, le polémiste, l'auteur, p 9; les qualités de fond et de forme de ses œuvres, p 7 à 11
- Etat de la science économique, p 12, le pessimisme et les théories socialistes, la théorie de la rente et l'explication de la valeur en Angleterre et en France, l'injustice et l'inégalité, p 11 à 14, la théorie de Malthus sur la population, la misère, inutilité des efforts humains p 15, l'antagonisme social, position de Bastiat, l'Harmonie sociale, p 16, présomptions en faveur du pessimisme, conviction de Bastiat, p 17
- Exposé du plan l'injustice, l'inégalité, la misère, p 17 et 18

CHAPITRE PREMIER — Injustice.

I

- Bastiat se pose sur le terrain de la valeur, position délicate en face des maîtres de l'Ecole classique, les deux notions possibles de la valeur, p 19, 20
- Bastiat repousse d'instinct l'idée de valeur utilité — Critiques faites contre la méthode de Bastiat, ce qu'elles ont de fondé, réfutation scientifique de la notion de la valeur basée sur l'utilité, p 24, la matérialité de la valeur dans cette notion, l'utilité gratuite et l'utilité onéreuse, p. 25
- L'explication de la valeur par le travail, son attrait pour Bastiat, p 26, ses défauts; la valeur n'a de rapport qu'avec

l'effort, la matérialité de la valeur et ses conséquences dans cette idée de la valeur-travail, p 27; la notion de la valeur travail, même dépouillée de tout élément matériel, ne peut être acceptée, p. 27; cette explication de la valeur implique entre la valeur et le travail une proportionnalité qui n'existe pas, p 28

Caractère commun des deux explications de la valeur-croyance à la matérialité de la valeur, p 29, l'injustice en découle logiquement, p 30, c'est le produit de la propriété privée, nécessité de la propriété privée, antagonisme social, p 31

II

Bastiat écarte les deux explications de la valeur, ou plutôt s'efforce de les concilier, p 31, la valeur réside dans l'effort nécessaire pour obtenir un moyen de satisfaction, p 32, la valeur c'est l'utilité onéreuse, l'effort seul peut en être la base, négation de la rente, p 33, mais l'effort ne s'échange pas proportionnellement à sa qualité et à son intensité, le travail épargne, p 34, le service rendu, définition de la valeur, « service » tient compte de toutes les circonstances qui influent sur la valeur, p 35, justification de la liberté et de la propriété, p 36

III

Le travail épargne est-il toujours un travail exécuté? implique-t-il toujours un effort mérité? p 36, Bastiat semble le croire, cependant il dit que la valeur n'implique pas nécessairement le travail, — c'est reconnaître l'existence de la rente, p 37, critiques des principaux économistes, Théorie de Fontenay, p 38, — il y a quelque chose d'utile cependant à retenir de cette démonstration manquée, p 40

IV

Gratuite du concours de la nature, la plus rémunération que peut recevoir un service n'implique pas l'injustice, p 41, mais cela n'implique pas la justice non plus, Bastiat nous montre ainsi qu'on a tort de vouloir fonder un système social uniquement et principalement sur la justice, p 42; ce que la rente renferme de justice, p. 43.

Dans un régime de liberté, les échanges se font de plus en plus sur les bases de la proportionnalité des efforts, la concurrence, p 43, l'idée d'Harmonie n'a pas disparu tout entière, fonctionnement de la concurrence, p. 44, critique de Lassalle, p 47.

La rente diminue donc progressivement, mais elle ne peut disparaître, il reste donc toujours un élément d'injustice, mais on l'excuse volontiers, car c'est le prix de l'égalisation, p 48 49

CHAPITRE II — Inégalité.

La rente fonde l'inégalité progressive dans le système pessimiste, p 50, rente foncière et autre — Nécessité de l'existence de la rente dans le mécanisme du progrès, p 52 — Le progrès nécessite la légalisation, p 53

I

Le progrès ne de la rente est cependant entravé par elle, mais la rente diminue, antagonisme apparent, p 54, influence nouvelle de la concurrence, p 55, l'homme s'efforce de faire naître l'inégalité, les moyens employés, p 57, accaparement des agents et des forces naturelles, connaissance exclusive des procédés par lesquels on peut les utiliser, possession exclusive des capitaux nécessaires, p 58 59

II

Le fonds commun gratuit, p 58, son existence seule atténue l'inégalité, extension progressive de ce fonds commun, le progrès, p 60 — Le concours gratuit de la nature devient de plus en plus efficace, que sont devenus les ouvriers auxquels les forces naturelles se substituent? aspect nuisible de la concurrence, p 61 — Entre les avantages et les inconvénients de la concurrence, la balance est favorable aux ouvriers, p 63 — La loi de la distribution, sa formule et son exposé, l'assurance universelle, p 64 65

L'humanité parcourt un cycle qui l'élève sans cesse vers le bien-être et la liberté, elle n'atteindra cependant pas l'égalité absolue, p 66 67

CHAPITRE III, — Misère

Le principe de population, malentendus nés à propos du problème de la population, p 68, la théorie de Malthus, Bastiat la trouve entachée d'erreur, il ne l'admet en aucune façon, p. 69, la théorie de Bastiat, p. 70.

I

La population ne peut pas constituer un danger, ce que Bastiat admet de la théorie de Malthus, p 71, ou il s'en sépare, les obstacles preventifs, l'ignorance, la pudeur, la chasteté, les conventions sociales, l'habitude du bien-être, p 72 73, « moyens de subsistance » et « moyens d'existence », p 74

L'habitude du bien-être ne peut pas servir d'argument aux socialistes, car elle ne peut être un obstacle preventif que dans un milieu libre, p 76, la responsabilité, p 77.

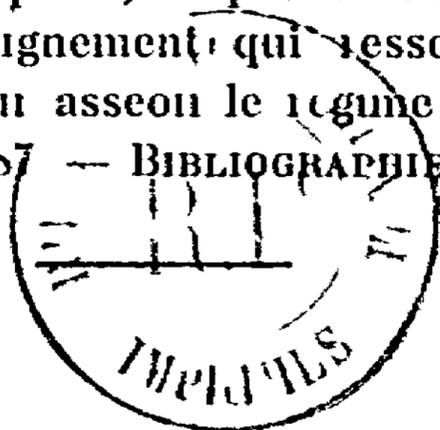
II

La population est un élément de progrès et de bien-être pour l'humanité, p 78, l'accroissement de la population permet d'améliorer les conditions techniques de la production, c'est une force nouvelle, p 79, il permet l'accroissement du capital qui, lui-même, possède une force de progression, p 80, le rapprochement matériel des hommes par l'augmentation de la population équivaut aux perfectionnements apportés dans les moyens de transport, p 81

Appréciation des idées de Bastiat sur ce problème de la population, pourquoi il n'a pu en donner la solution dans une formule exacte, p 82, influence de cette question sur l'esprit des peuples et des gouvernants, p 83 84

CONCLUSION

Impression que laisse l'étude des *Harmonies économiques*, appréciation générale des idées et des sentiments de Bastiat, p 85, son influence, p 86, le profit à retirer de son œuvre scientifique et l'enseignement qui résulte de sa tentative infructueuse faite pour asseoir le régime de la liberté sur la base de la justice, p 87 — BIBLIOGRAPHIE, p 89



A P I D O N F , I M P R I M E U R - I D I T L U R , P A R I S
